

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 21 octobre 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°491 ■

LE MAE ATTAF REÇOIT SON
HOMOLOGUE TUNISIEN À ALGER
**La coopération et le
prochain sommet
tripartite entre
l'Algérie, la Tunisie
et la Libye au menu**

P 16

ENREGISTRANT UNE HAUSSE DE 3,8% AU 2^e TRIMESTRE 2024

La production industrielle poursuit sa progression

La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de 3,8 % au deuxième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une croissance de 2,1%, indique l'Officie national des statistiques (ONS) dans sa dernière note sur l'Indice de la production industrielle. P 3



FINANCES

Nécessité de transformer le marché financier

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, hier, au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), l'ouverture des travaux d'un atelier sur «La dynamique et la stratégie du marché financier algérien» comme moyen de financement de l'économie du pays.

P 2

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

Le financement externe recommandé

L'Algérie, grâce à ses vastes ressources solaires et éoliennes, est bien positionnée pour devenir un leader dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier dans la production d'hydrogène vert. Cependant, pour concrétiser ce potentiel, une vision claire accompagnée d'investissements substantiels est essentielle. Le professeur Boukhalfa Yaïci, directeur général de "Green Energy Algeria", a souligné que l'État ne pourra pas financer seul ces projets ambitieux. Il est impératif d'ouvrir le marché de l'énergie verte aux investisseurs privés, locaux et étrangers, afin de permettre un développement à grande échelle.

P 5

PLF 2025

L'Augmentation du budget obéit à une logique de dépense

Malgré une croissance du PIB de 4,5 %, selon le Fonds monétaire international (FMI), la dette nationale brute/PIB atteindra 63,9 % d'ici 2025 et selon des économistes, et pourtant le budget de l'État pour 2025 reste imprégné de mesures sociales. Pour des spécialistes, sur la base du prix fiscal du baril de pétrole à 60 dollars et 70 dollars sur le marché, le projet de loi de finances (PLF) a estimé la croissance du produit intérieur brut (PIB) à 4,5 % en 2025, en raison d'une augmentation de 1,9 % des exportations d'hydrocarbures. D'autres assurent que l'augmentation du budget de l'État obéit à une logique de dépense.

P 3

AVEC UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DÉPASSANT
LES 500 PLACES

**Vers la création d'une
nouvelle école du tourisme
à Tipaza** P 2

APPROVISIONNEMENT DE L'EUROPE
EN GNL

**L'Algérie demeure
un fournisseur clé** P 5

FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL
DU FMI ET DE LA BM

**Participation
d'une délégation du
Conseil de la nation** P 3

AVEC UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DÉPASSANT LES 500 PLACES
Vers la création d'une nouvelle école du tourisme à Tipaza

Par M.A.

Le secteur du tourisme en Algérie connaît une dynamique positive et attire de plus en plus de jeunes en quête de perspectives professionnelles. L'École Nationale Supérieure du Tourisme a enregistré cette année plus de 1800 candidatures, illustrant l'attrait croissant pour les métiers du tourisme et la transformation d'un secteur devenu compétitif. Pour répondre à cet engouement, le ministre du Tourisme, Mokhtar Didouche, a annoncé la création d'une nouvelle École Nationale Supérieure du Tourisme à Tipaza, avec une capacité de plus de 500 places. Ce projet, aligné sur les standards nationaux et internationaux, vise à accompagner la professionnalisation du secteur et à répondre aux besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée. La formation devient ainsi un levier essentiel pour moderniser l'industrie touristique, en mettant l'accent sur la qualité des services et la maîtrise des nouvelles technologies, notamment à travers l'utilisation accrue des outils numériques pour la gestion et le suivi, a affirmé le ministre lors de son discours marquant l'ouverture de la saison académique 2024/2025 à l'École Nationale Supérieure du Tourisme. Sur le plan économique, le ministre a réitéré l'importance stratégique du tourisme en tant que pilier alternatif de l'économie nationale. Ce secteur est capable de diversifier les revenus du pays en attirant des investissements, tout en générant des milliers d'emplois, notamment dans les services. Le positionnement du tourisme comme moteur de croissance s'inscrit dans la vision présidentielle, qui place le développement de la formation et l'amélioration des services au cœur des priorités. Le projet de l'école à Tipaza, ainsi que l'engagement à renforcer les capacités locales, visent à stimuler la compétitivité du secteur touristique algérien sur le plan régional et international. En définitive, l'intervention du ministre a souligné que l'avenir du tourisme en Algérie repose sur une stratégie claire : investir dans l'humain, moderniser les infrastructures et faire du secteur un acteur majeur de l'économie nationale. Ces projets d'envergure, soutenus par des politiques publiques ambitieuses, devraient permettre au tourisme algérien de devenir un véritable moteur de développement dans les années à venir.

FINANCES

Nécessité de transformer le marché financier

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, hier, au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), l'ouverture des travaux d'un atelier sur «La dynamique et la stratégie du marché financier algérien» comme moyen de financement de l'économie du pays.

Par Selma R

Dans son discours à cette occasion, le ministre a indiqué que l'Algérie, comme de nombreuses économies dans le monde, fait face à des défis complexes d'une part, et à de grandes opportunités, d'autre part. Il a indiqué que le contexte international instable et les évolutions technologiques exigent de mettre à jour les modèles économiques et financiers, nécessitant ainsi une diversification des sources de financement et une réorientation des capitaux vers des secteurs prometteurs et innovants, qui sont essentiels pour transformer l'économie nationale. De ce point de vue, indique-t-il, le marché financier constitue un levier principal, car un marché dynamique, transparent et accessible peut devenir un moteur de croissance, en mobilisant le capital privé et en facilitant le financement des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises et des start-ups. Faid a également souligné la nécessité de transformer le marché financier algérien et ses mécanismes de financement afin d'améliorer son efficacité et son attractivité, en précisant que sa contribution au financement de l'économie nationale demeure limitée. Il a ajouté que la situation actuelle de la

Bourse d'Algérie nécessite un renforcement des efforts de tous les acteurs publics et privés pour dynamiser la sphère financière et la rendre plus attrayante pour les investisseurs, en encourageant des partenariats publics-privés afin de favoriser l'entrée en bourse et l'utilisation du marché financier comme alternative de financement pour soutenir leur expansion et renforcer leur gouvernance et leur compétitivité. Dans ce cadre, plusieurs axes stratégiques ont été présentés pour atteindre cet objectif, tels que l'instauration de réformes réglementaires et institutionnelles, l'augmentation de la liquidité et de la participation des investisseurs institutionnels, ainsi que la promotion de l'innovation financière, en plus de l'amélioration de la culture financière et du développement du financement des petites et moyennes entreprises et des start-ups. Le ministre des Finances a également réaffirmé, après son discours, l'engagement de son département et du gouvernement à soutenir cette transformation, car «la diversification de l'économie algérienne et la dynamisation du marché financier dépendent de la coopération avec toutes les parties prenantes». Cela appelle, dira-t-il, à poursuivre les réformes nécessaires afin de faciliter l'accès au financement, encourager les investissements et soutenir efficacement la

croissance des entreprises. Enfin, il a souligné l'importance de ces initiatives, affirmant que cet atelier contribuera à faire du marché financier algérien un outil efficace de financement de l'économie, tout en exprimant sa gratitude à la Bourse de Tunis pour sa participation à cette rencontre, et en appelant à renforcer les relations fraternelles entre les deux pays, notamment par l'échange d'expertises. En marge de cet événement qui se déroule sur deux jours (20 et 21 octobre), les travaux de l'atelier ont vu, lors de leur première journée, des interventions et des discussions de la part d'experts et de participants. Du côté tunisien, le directeur général adjoint de la Bourse de Tunis a présenté un aperçu du marché financier tunisien, tandis que le directeur général de la Bourse de Tunis a mis en lumière le rôle des institutions et des entreprises publiques dans le développement du marché financier. Les interventions du côté algérien ont abordé des sujets variés, notamment la dynamique actuelle du marché financier algérien et les défis majeurs auxquels sont confrontés les intermédiaires boursiers pour améliorer l'efficacité et la liquidité du marché financier, ainsi qu'une présentation sur l'expérience du Crédit populaire algérien.

BOURSE D'ALGER

La Cosob propose d'étendre l'activité d'intermédiaire aux compagnies d'assurances

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a proposé aux autorités publiques d'ouvrir la possibilité aux compagnies d'assurances d'exercer l'activité d'intermédiaires en opérations de Bourse (IOB), et ce, dans le cadre de l'élaboration d'un avant-projet de loi sur le marché financier, a annoncé hier à Alger son président, Youcef Bouzenada. S'exprimant lors d'un point de presse animé en marge des travaux d'un séminaire sur « la dynamisation et la stratégie pour un marché financier algérien performant », organisé par la Cosob et l'Union algérienne des sociétés d'assurances et réassurances (UAR), Bouzenada a affirmé que « la commission a formulé une proposition au ministère des Finances, d'introduire de nouvelles dispositions dans le cadre d'un avant-projet de loi portant sur le marché financier qui va abroger le décret législatif n 93-10 du 23 mai 1993, pour permettre aux compagnies d'assurance d'avoir la possibilité d'obtenir

l'agrément d'intermédiaire en opérations de Bourse (IOB) aux côtés des banques et des sociétés créées à cet effet ». Le président de la Cosob a souligné, dans ce sens, l'importance du rôle potentiel des compagnies d'assurance pour la vulgarisation et la dynamisation du marché boursier, «à travers leur réseau, expertise et ressources humaines hautement qualifiées ». L'agrément d'IOB, délivré par la Cosob, permet notamment l'exercice des activités de conseil en placement de valeurs mobilières, de gestion individuelle de portefeuille d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières et de produits financiers, la négociation pour le propre compte de l'intermédiaire ainsi que le conseil aux entreprises en matière de structure de capital, de fusion et de rachat d'entreprises. Le président de la Cosob a rappelé, à cette occasion, que le ministère des Finances avait installé un comité chargé d'élaborer un avant-projet sur le marché financier et que la rédaction de ce texte avait été confié

à la Cosob. Dans ce cadre, plusieurs propositions ont été formulées, entre autres, l'introduction de nouvelles dispositions sur la finance verte et la transformation du statut de la commission en tant qu'autorité nationale de régulation du marché financier, a-t-il affirmé. En outre, la Cosob organisera le 23 novembre sa deuxième conférence annuelle, à laquelle prendra part des experts des autorités homologues des marchés financiers des pays arabes, notamment de l'Égypte, du Sultanat d'Oman et de la Tunisie, ainsi le Fonds monétaire arabe, a ajouté M. Bouzenada. De son côté, le directeur général de la Bourse de Tunis a exprimé à cette occasion la disponibilité de son institution à partager son expérience acquise dans ce domaine depuis plus de 30 ans d'exercice avec les acteurs financiers algériens, assurant que "les deux pays frères ont d'énormes potentialités à exploiter ensemble et à transformer en réalisations".

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ENREGISTRANT UNE HAUSSE DE 3,8% AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2024

La production industrielle poursuit sa progression

La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de 3,8 % au deuxième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une croissance de 2,1%, indique l'Officie national des statistiques (ONS) dans sa dernière note sur l'Indice de la production industrielle.

Par Sirine R.

En effet, cette tendance est observable, notamment, au niveau du secteur de l'énergie qui affiche une variation remarquable de +10,2 % par rapport à une relative stabilité accusée à la même période de l'année précédente, soit -0,2%. Après avoir progressé durant les trois trimestres écoulés, la production dans les Hydrocarbures se stabilise au second trimestre 2024 avec un taux de -0,1%. Il est à rappeler que le trimestre de la même période de l'année précédente s'est caractérisé par une hausse modérée de 0,7 %, affirme la même Note. A l'exception de la branche du raffinage du pétrole brut qui a inscrit une hausse modérée de 1,9 %, de moindre ampleur que celle accusée au trimestre précédent (+7,2 %), le reste a reculé. à titre d'exemple, la liquéfaction du gaz naturel baisse de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une croissance notable de 16,2 % et la production du pétrole brut et gaz naturel se stabilise à

un taux de -0,2 %. S'agissant de la filière des Mines et Carrières, elle a maintenu sa tendance haussière marquée dès le premier trimestre 2023 pour inscrire un taux de 4,6 durant ce deuxième trimestre 2024. Toutefois, il reste de moindre ampleur que celui observé au trimestre précédent, soit +11,3 %. Egalement, les Matériaux de construction affichent un taux de +8,6 %. Cette tendance émane principalement de la performance réalisée par les liants hydrauliques qui atteint un taux de +12,2 %, meilleur que celui inscrit au trimestre précédent (+7,9 %). Par contre, on note une baisse du rythme de hausse de la production du verre par rapport au trimestre précédent, passant ainsi d'une variation de +13,4 % à 0,8 %. En revanche, la « fabrication des produits en ciments et matériaux de construction divers » régresse de nouveau et enregistre un taux de -31,9 %, bien en deçà de celui accusé au trimestre précédent (-15,4 %). D'un degré moindre, « la fabrication des

matériaux de construction et des produits rouges » affiche une baisse de 2,4 % contre une hausse notable de 41,0% observée au trimestre précédent. Les industries agro-alimentaires et les industries des cuirs ont enregistré des variations positives respectivement de +6,6% et 16,5 %. En revanche, la production dans le secteur des ISMMEE persiste dans la baisse et enregistre une nouvelle variation négative de 18,2 %, plus importante que celle inscrite au trimestre précédent, soit -6,2 %. Idem, après avoir inscrit des hausses considérables dès le premier trimestre 2023, la production dans les industries des Bois recule considérablement et affiche un taux de -23,8 %. D'un degré moindre, les Industries des textiles baissent de 1,9 %, contre une hausse considérable de 27,5 % observée à la même période de l'année précédente. Les Hydrocarbures et les Industries Chimiques restent relativement stables par rapport à la même période de l'année précédente en affichant des taux de -0,1% et de -0,4 %, respectivement.

PLF 2025

L'Augmentation du budget obéit à une logique de dépense

Par Réda Hadi

Malgré une croissance du PIB de 4,5 %, selon le Fonds monétaire international (FMI), la dette nationale brute/PIB atteindra 63,9 % d'ici 2025 et selon des économistes, et pourtant le budget de l'Etat pour 2025 reste imprégné de mesures sociales. Pour des spécialistes, sur la base du prix fiscal du baril de pétrole à 60 dollars et 70 dollars sur le marché, le projet de loi de finances (PLF) a estimé la croissance du produit intérieur brut (PIB) à 4,5 % en 2025, en raison d'une augmentation de 1,9 % des exportations d'hydrocarbures. D'autres assurent que l'augmentation du budget de l'État obéit à une logique de dépense. En effet, si l'Etat providence reste très prégnant, il engendre donc des dépenses supplémentaires et augment le déficit budgétaire ce qui inquiètent les spécialistes. L'augmentation du déficit budgétaire est inquiétante car, selon une loi universelle, elle peut accélérer l'inflation. Un avis partagé par Mahfoud Kaoubi, expert en questions géoéconomiques et financières, qui a estimé que pour élaborer le PLF 2025, le premier argentier de l'Etat et toute son équipe ont dû composer avec deux contraintes majeures : l'inflation et la détérioration du pouvoir d'achat, causée par l'augmentation des prix dans les marchés internationaux. Un état de fait accen-

tué par un appareil de production nationale, rigide, qui peine à répondre, rapidement et efficacement, à la demande locale en pleine expansion. D'autres spécialistes assurent pour leurs parts que le report du rééquilibrage budgétaire, combiné à une appréciation modérée du dinar (peu favorable à la politique de promotion des exportations) et à une politique de substitution des importations sont autant de choix qui risquent d'aggraver les déséquilibres monétaires et financiers, bloquer le potentiel de croissance du pays (\$400 milliards), réduire les recettes fiscales et perdre des emplois. Mais dans cette conjoncture défavorable, Mahfoud Kaoubi dit que « l'État se voit dans l'obligation de répondre à la nécessité de venir en soutien au citoyen et préserver son pouvoir d'achat, notamment les couches vulnérables, en l'absence d'une cartographie numérique qui aide le Gouvernement à cibler les nécessiteux via un système qui est jusque-là jugé injuste, coûteux et qui nuit l'économie nationale ». En effet, indique M. Kaoubi, d'une manière ou d'une autre, nous sommes dans une logique de dépense qui va être prise en charge, non sans impact négatif, par la loi de Finances de l'exercice 2025, où le budget de l'Etat a augmenté de 9.9%. Certes difficile, l'assainissement des finances publiques est réalisable à condition de le caler sur un consensus politique et

social autour de réformes structurelles réalistes sur le moyen terme pour améliorer l'accès au marché du travail, renforcer la productivité et accroître la compétitivité (des piliers essentiels pour une croissance à long terme). Par ailleurs, un plan social visant à protéger les populations les plus vulnérables et à préserver la stabilité sociale tout au long de la mise en œuvre des réformes est indispensable. Le budget de la loi de Finances 2025, présenté à la Commission des Finances et du budget de l'APN a également augmenté en conséquence à l'augmentation des salaires de certains secteurs, des pensions et des bourses des étudiants, ainsi que des transferts sociaux qui ont évolué de 27% du budget de l'État. Le poids de ces transferts reste, selon M. Kaoubi, important dans les équilibres et pose un souci en contribuant à causer le déficit budgétaire qui a augmenté par voie de conséquence, et ce, depuis 2020. Ceci explique, déduit-il, que la variance des dépenses est plus importante que la variance des recettes qui traduit un déficit avoisinant les 50%. D'une manière globale, l'expert rappelle que cette augmentation du budget étatique pour la 4e année consécutive répond aux besoins de financement de l'économie nationale, pour booster et maintenir la croissance, à 4.5% pour l'exercice 2025.π

FORUM
PARLEMENTAIRE
MONDIAL DU FMI ET
DE LA BM

Participation d'une délégation du Conseil de la nation

Le Conseil de la nation participera, à partir d'aujourd'hui lundi à Washington (Etats-Unis), au Forum parlementaire mondial du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), indique, dimanche, un communiqué de la chambre haute du Parlement. « Sur instruction de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, MM. Ahmed Salah Latifi, président du groupe parlementaire du parti du Front de Libération Nationale, accompagné de Azouz Nasri, membre du Conseil de la nation, participeront au Forum parlementaire mondial organisé par le réseau parlementaire de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les 21 et 22 octobre 2024 à Washington (Etats-Unis) », précise la même source.

Lors de ce forum placé sous le signe : « Coopération multilatérale résultats, défis et la voie à suivre », les participants, à savoir des parlementaires et des experts économiques, débattront, à travers des séances de discussion et des ateliers, des priorités mondiales, locales et urgentes auxquelles le FMI peut contribuer en partenariat avec les parlementaires, ajoute le communiqué. Parmi ces priorités figurent : la résolution des conflits, les questions liées au climat, à la paupérisation et à la concrétisation de la prospérité partagée, ainsi que l'examen de la manière dont le multilatéralisme institutionnel et la coopération multilatérale peuvent soutenir les progrès au niveau local. Il est à rappeler que, le Réseau parlementaire de la Banque mondiale et du FMI est une organisation indépendante non gouvernementale créée en 2000. Elle met à la disposition des parlementaires des pays membres de la Banque mondiale et du FMI, une plateforme pour plaider en faveur de plus de responsabilité et de transparence dans les domaines de la coopération pour le développement.

ADHÉSION AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS lance une campagne de sensibilisation au profit des étudiants

ALGER
Extinction
d'un incendie
déclaré dans
une biscuiterie
à Reghaïa

Les services de la Protection civile ont réussi à éteindre un incendie qui s'est déclaré, samedi soir, dans une biscuiterie au niveau de la zone industrielle de Reghaïa (Alger), sans faire de victimes, a-t-on appris, dimanche, des services de la Protection civile. "Les agents de la Protection civile relevant de la wilaya d'Alger soutenus par l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar el Beida, et les services de la Protection civile de la wilaya de Boumerdes, sont intervenus, samedi à 22h15, pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une biscuiterie au niveau de la zone industrielle de Reghaïa", a déclaré à l'APS, l'inspecteur à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, précisant "qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée". Neuf (9) camions citernes, une (1) échelle mécanique et deux (2) ambulances ont été mobilisés pour circonscrire et éteindre l'incendie", a-t-il ajouté.

Une campagne de sensibilisation et d'information sur l'importance de l'adhésion au système de Sécurité sociale a été lancée au profit des étudiants par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS-agence d'Alger), indique dimanche un communiqué de la CNAS. Inscrite sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire", cette campagne qui s'étalera du 20 au 24 octobre vise à "renforcer la prise de conscience sur l'importance de l'adhésion au système de sécurité sociale afin de garantir aux étudiants l'accès aux divers services offerts par la Caisse", précise la même source. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de "la stratégie de communication pour l'année 2024 dont l'objectif est

d'améliorer la qualité des services fournis et de renforcer la politique de proximité avec les citoyens, notamment les étudiants". Son objectif consiste également à informer les étudiants sur "leurs droits et obligations en matière de Sécurité sociale, fournir les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour s'affilier au système de Sécurité sociale ainsi que les modalités pour bénéficier des services de santé et sociaux offerts par la Caisse", note le communiqué. A cette occasion, il sera procédé à la distribution de dépliants et de brochures expliquant "l'importance de la Sécurité sociale dans leur vie quotidienne, en particulier en ce qui concerne les maladies chroniques, les accidents et autres situations nécessitant une couverture médicale". A cet effet, la CNAS - Agence d'Alger- a mis en place un

programme "riche en activités visant à établir un contact direct avec les étudiants au sein des universités, avec des équipes spécialisées pour fournir des explications détaillées sur les avantages de l'adhésion au système de Sécurité sociale, les modalités d'obtention de la carte Chifa ainsi que les documents nécessaires pour bénéficier des services". En outre, des conférences seront organisées au sein des universités au cours desquelles "des experts aborderont des sujets liés au rôle de la Sécurité sociale dans la protection des individus et la garantie de la continuité des soins de santé", tout en mettant l'accent sur "la sensibilisation des étudiants sur l'importance de la prévention pour éviter les maladies et les conséquences négatives liées à l'absence de couverture médicale".

GROUPE "AGRODIV"

Aoun instruit d'éviter toute pénurie d'approvisionnement du marché en produits de base

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, avant-hier à Alger, des instructions et des directives aux responsables du groupe des industries agroalimentaires "AGRODIV" portant sur la couverture des besoins du marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine et d'huile, indique un

communiqué du ministère. Ces instructions ont été émises lors d'une visite d'inspection effectuée par M. Aoun au siège du Groupe, dans le cadre de la série de visites menées dans les différents Groupes relevant de son secteur, où il été reçu par son PDG, Brahim Lazreg, en sus des directeurs et des cadres du Groupe, précise le communiqué. A cette occasion, un exposé exhaustif sur le Groupe "AGRODIV" a été présenté, passant en revue les projets réalisés dans les différentes wilayas du pays et les projets futurs auxquels aspire le Groupe, lesquels "ont été salué par le ministre qui a loué les efforts des travailleurs", selon le communiqué. Lors de sa

rencontre avec les directeurs et les cadres du Groupe, M. Aoun a donné "des instructions et des directives pour œuvrer à réaliser tous les objectifs tracés afin de couvrir le marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine, d'huile et de tout autre produit indispensable". Le ministre a, également, affirmé qu'il suivait toutes les nouveautés liées aux entreprises relevant du Groupe "AGRODIV", mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts des travailleurs du Groupe et de ses filiales pour "couvrir le marché national, étant une des priorités de Monsieur le président de la République".

BADDARI RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS DES
ÉTUDIANTS DE SCIENCES MÉDICALES

Des mesures pour prendre en charge les doléances des étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré, samedi au siège du ministère, les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales, avec lesquels il a évoqué les préoccupations des étudiants, et a décidé d'une batterie de mesures pour les prendre en charge, indique un communiqué du ministère.

A cet égard, "il a été décidé d'augmenter le nombre de postes au concours d'accès au cycle des études médicales spécialisées à 4.045 postes au lieu de 3.045 postes, et de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt du dossier d'accréditation internationale". Il a été également décidé de "la formation d'équipes de travail composées de représentants des étudiants des facultés des sciences médicales et de cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour présenter, aux ins-

tances concernées, des propositions relatives à l'augmentation de la valeur de la bourse et à d'autres préoccupations", ainsi que "la suspension de l'application de l'article 9 de l'arrêté 1144, fixant les conditions d'accès au cycle de formation en études médicales spécialisées, en prévision de sa modification avec la participation des représentants des étudiants". "Le lancement du recensement des demandes d'authentification des diplômes à travers une plateforme numérique, a été également décidé, avec la formation d'un groupe de travail pour présenter des propositions à ce sujet". "Les préoccupations soulevées par les représentants des étudiants des facultés des sciences médicales ont été prises en charge au niveau local, en fixant la date du 27 octobre comme dernier délai pour le lancement des travaux des différents groupes de travail formés pour la prise en charge des préoccupations des étudiants", a conclu le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	3,16	-0,88	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 290,00	NC	0,00	1,92	-1,03	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 280,00	NC	0,00	0,02	-0,38	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,84	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-15,80	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 15 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 15 Octobre 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة				
DA / Kg		دج / كغ				
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	88	105	70	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	116	138	94	الطماطم	
	Oignon sec	50	57	44	البصل الجاف	
	Ail sec	415	481	350	الثوم الجاف	
	Carotte	78	88	67	الجزر	
	Navet	109	122	95	لفت	
	Poivron	118	135	101	الفلفل الاخضر	
	Piment	133	152	115	الفلفل الحار	
	Courgette	147	161	132	الكوسة	
	Haricot vert	221	245	197	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	124	138	111	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	371	480	261	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	503	631	375	التمر	
	Melon	101	113	89	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	91	101	81	البطيخ الاحمر	
	Poire	393	484	302	الاجاص	
	Raisin	196	249	143	العنب	
	Banane	403	418	387	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1778	1920	1637	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	414	428	400	الدجاج	
	Œufs (Unité)	18	19	17	الببيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	89	حليب البقر (لتر)	

DÉVELOPPEMENT DE L’HYDROGÈNE VERT

Le financement externe recommandé

L'Algérie, grâce à ses vastes ressources solaires et éoliennes, est bien positionnée pour devenir un leader dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier dans la production d'hydrogène vert. Cependant, pour concrétiser ce potentiel, une vision claire accompagnée d'investissements substantiels est essentielle. Le professeur Boukhalfa Yaïci, directeur général de "Green Energy Algeria", a souligné que l'État ne pourra pas financer seul ces projets ambitieux. Il est impératif d'ouvrir le marché de l'énergie verte aux investisseurs privés, locaux et étrangers, afin de permettre un développement à grande échelle.

Par Mourad A.

Dans un monde en pleine transformation énergétique, l'Algérie se trouve à un tournant décisif, où l'investissement dans les énergies vertes est non seulement une nécessité, mais également une opportunité stratégique. Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale, le professeur Boukhalfa Yaïci a affirmé que l'Algérie ne doit pas se contenter d'être un simple producteur d'énergie, mais doit devenir un acteur clé dans la chaîne de valeur mondiale de l'hydrogène vert. Pour y parvenir, le pays doit développer une infrastructure solide, capable de produire, stocker et transporter l'hydrogène vers l'Europe et d'autres marchés internationaux. Cela nécessitera des partenariats stratégiques, notamment avec des pays de l'Union européenne, qui offrent non seulement des possibilités de financement, mais aussi une expertise technique indispensable au développement des technologies nécessaires.

Au-delà de l'infrastructure, l'innovation et la recherche joueront un rôle central. L'invité de la radio a insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les institutions académiques, les entreprises et les chercheurs, afin d'accélérer le développement de solutions technologiques adap-

tées. L'hydrogène vert n'est pas seulement une énergie propre, mais aussi une ressource aux applications multiples, notamment dans les secteurs industriels, les transports et même la production de fertilisants. Dès lors, son déploiement à grande échelle devra relever des défis techniques, notamment la réduction des coûts de production, pour rendre cette énergie compétitive par rapport aux solutions traditionnelles.

Le professeur Yaïci a également mis en avant les projets ambitieux de l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, avec une attention particulière à l'énergie verte et à l'hydrogène vert. Le pays poursuit actuellement un projet d'envergure visant à produire 15 000 MW d'électricité verte, dont 3 000 MW sont déjà installés. Ce projet repose principalement sur l'énergie solaire, une ressource abondante en Algérie, et vise à répondre aux besoins énergétiques croissants du pays. La compétitivité de cette énergie verte ne cesse de progresser, avec une baisse de 8,8 % des prix lors des dernières enchères, ce qui témoigne des efforts pour rendre l'électricité verte plus accessible. L'Algérie s'engage également dans des projets d'hydrogène vert en partenariat avec des acteurs européens. Ces initiatives incluent la production et le transport d'hydrogène via un pipeline reliant l'Algérie à

l'Europe, ainsi que l'utilisation de l'hydrogène pour produire des engrais destinés à l'exportation. Bien que le prix actuel de l'hydrogène vert soit de 6 USD par kilogramme, une réduction est attendue à mesure que les coûts de production, liés à l'énergie solaire, diminuent.

Le potentiel en énergie solaire et éolienne de l'Algérie est immense, et ces deux sources sont considérées comme complémentaires pour soutenir la production d'hydrogène vert. Dans ce contexte, des partenariats ont été signés avec des entreprises locales et internationales afin de renforcer la position stratégique de l'Algérie sur le marché mondial de l'hydrogène vert.

À long terme, la demande énergétique du pays pourrait atteindre 40 GW d'ici 2035, stimulant ainsi l'expansion des projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert. Cette transition permettrait à l'Algérie de conserver son rôle de fournisseur d'énergie pour l'Europe, tout en diversifiant ses exportations en réorientant une partie de ses exportations de gaz naturel vers l'hydrogène. Ainsi, l'Algérie se positionne comme un acteur clé dans la transition énergétique mondiale, en investissant massivement dans les énergies renouvelables et en développant son secteur de l'hydrogène vert, avec une forte dimension internationale.

APPROVISIONNEMENT DE L’EUROPE EN GNL

L’Algérie demeure un fournisseur clé

Par M. A.

Au troisième trimestre de 2024, l'Algérie continue de jouer un rôle stratégique dans l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) de l'Europe, malgré une tendance générale à la baisse de ses exportations. Bien que ses ventes aient diminué de 17 % par rapport à l'année précédente, l'Algérie reste l'un des principaux fournisseurs de GNL vers le Vieux Continent, occupant la troisième place parmi les plus grands exportateurs.

Cette baisse, bien que notable, ne masque pas la résilience de l'Algérie dans un marché en contraction, où les importations de gaz par l'Europe ont globalement diminué de 22 %, comme l'a affirmé la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Les exportations algériennes, bien qu'en recul, se maintiennent à des niveaux relativement stables sur l'ensemble de l'année, avec un total de 8,49 millions de tonnes au cours des neuf premiers mois de 2024, une situation quasi identique à celle de l'année précédente. Cette stabilité, dans un environnement difficile, démontre la robustesse des relations énergétiques entre l'Algérie et l'Europe, ainsi que la place prépondérante qu'occupe le pays dans la diversification des sources d'approvisionnement énergétique de la

région. Dans un contexte où les tensions géopolitiques, notamment liées à la Russie, ont fortement impacté le marché du GNL, l'Algérie s'affirme comme un partenaire fiable pour l'Europe. Si la Russie, malgré les sanctions, a vu ses exportations augmenter grâce à des ajustements stratégiques, l'Algérie, de son côté, continue de satisfaire une part significative des besoins énergétiques européens. La demande européenne, bien que modifiée par la crise du gaz russe et l'explosion du gazoduc Nord Stream, reste importante. L'Algérie, par sa proximité géographique et ses infrastructures adaptées, est bien positionnée pour répondre à cette demande. Le pays conserve ainsi une position clé, malgré la concurrence accrue de nouveaux acteurs sur le marché mondial du GNL, tels que le Qatar et la Norvège, qui ont également vu leurs exportations chuter. Ces fluctuations soulignent la volatilité du marché du gaz, où les évolutions politiques et économiques influencent directement la dynamique des échanges.

Parallèlement à l'Algérie, plusieurs autres pays continuent de fournir une part significative de GNL à l'Europe, bien que leurs exportations aient, pour la plupart, diminué en 2024. Les États-Unis, premier exportateur mondial de GNL, restent les plus grands fournisseurs vers le

Vieux Continent, mais ont enregistré une baisse importante de 28,6 % au troisième trimestre, illustrant un léger désintérêt de l'Europe face à une demande intérieure plus forte aux États-Unis et une diversification de leurs marchés d'exportation, notamment vers l'Asie. La Russie, quant à elle, a connu une augmentation de ses exportations malgré les sanctions et les restrictions imposées par l'Union européenne, prouvant ainsi la résilience de son réseau énergétique et la dépendance persistante de certains pays européens à son gaz.

Le Qatar, autre acteur clé, a également observé une chute de ses exportations, en partie en raison de son repositionnement stratégique vers d'autres marchés émergents comme l'Asie.

Quant à la Norvège, malgré une baisse modeste de 1 %, elle reste un fournisseur fiable pour l'Europe, bien que son rôle soit plus limité comparé aux grands exportateurs comme l'Algérie et les États-Unis. Ces fluctuations parmi les autres fournisseurs montrent la dynamique complexe du marché du GNL, où l'Europe, tout en réduisant sa dépendance au gaz russe, se tourne vers une gamme variée de producteurs, tout en étant confrontée à des choix stratégiques pour garantir son approvisionnement énergétique à long terme.

RENFORCEMENT DU FINANCEMENT DES PROJETS INNOVANTS

Yacine Oualid explique la démarche de son département

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a organisé, samedi à Alger, une journée d'information sur le financement des projets innovants, afin de faire connaître tous les moyens offerts aux porteurs de projets, notamment les nouveaux diplômés universitaires, pour la réalisation de leurs projets, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, et de cadres du ministère, avec la participation de plus de 200 porteurs de projets en présentiel, et de 400 autres par visioconférence.

Cette journée d'information fait suite à une étude menée par le ministère qui a révélé que «plus de 79% des porteurs de projets innovants, en particulier au niveau des universités, ne disposent pas d'informations suffisantes sur l'accès au financement, et méconnaissent les différents modes de financement disponibles et comment en bénéficier», selon le communiqué.

Pour remédier à cette problématique, le ministère a publié un guide au profit des porteurs de projets, expliquant les modalités d'accès au financement, outre l'organisation de journées d'information pour renforcer la communication directe et fournir les informations nécessaires aux porteurs de projets, leur permettant ainsi d'élaborer des plans d'action et des demandes de financement efficaces, selon la même source. Intervenant à cette occasion, le ministre du secteur, M. Yacine Oualid, a indiqué qu'il a été «convenu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de revoir les programmes de formation et d'accompagnement au niveau des incubateurs des universités, pour mieux les orienter vers des sujets relatifs à la finance, au financement et à la gestion des entreprises», sachant que l'étude réalisée fait état de 22,9% des porteurs de projets qui se plaignent de capacités faibles et insuffisantes en matière de gestion des entreprises, alors que 70% d'entre eux sont confrontés à des problèmes liés à la commercialisation de leurs produits ou de leurs prototypes.

«L'époque de la répartition de la rente et du traitement administratif des demandes de financement est révolue», a affirmé le ministre, faisant observer que «l'importance est accordée actuellement à l'efficacité économique des projets financés, et à l'étude minutieuse du marché, avant l'octroi du financement, afin d'éviter les erreurs du passé et de ne pas reproduire l'expérience ratée de l'ANSEJ».

Synthèse R E.

NAAMA
Production
prévisionnelle de
24.000qx de
pomme de terre
d'arrière-saison à
Mekmen Benamar

Une production de 24.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue lors de la campagne de récolte lancée dernièrement dans la daïra de Mekmen Benamar (Naama), a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de wilaya des services agricoles, Cherouine Boudjemaa. Selon les explications de ce dernier, lors de la visite des autorités de wilaya à l'exploitation privée dans la daïra de Mdekmen Benamar, il est prévu de récolter dans la première cueillette au niveau du périmètre Maathar 1 dans la commune de Kasdir, lancée au début du mois d'octobre en cours, un rendement moyen de 600 qx l'hectare sur une surface cultivée de plus de 40 hectares, grâce à l'utilisation de semences de pomme de terre locales. La même responsable a affirmé que ce produit contribuera à inonder le marché en ce produit et à stabiliser les prix de la pomme de terre au niveau des espaces commerciaux locaux, faisant part du lancement, au titre de la saison agricole en cours au niveau de la daïra de Mekmen Benamar, de la production des semences de pomme de terre destinées à la culture des variétés "Sponta" et "Mondor" sur une superficie de 80 ha pour une production prévisionnelle de plus de 25600 qx de semences adoptés par l'Institut national de certification de semences. La culture de la pomme de terre d'arrière saison occupe, dans la wilaya de Naama, une superficie totale de 215 ha s'étendant d'une saison à une autre, selon la même source, qui a indiqué que la direction des services agricoles a assuré aux producteurs de vendre une partie des récoltes directement aux citoyens.

TIARET
Entrée en exploitation de 17 puits
profonds au mois de novembre

La wilaya de Tiaret prévoit l'entrée en exploitation, au cours du mois de novembre prochain, de 17 puits artésiens, destinés en majorité à l'alimentation en eau potable des citoyens de la commune chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, samedi, du directeur des Ressources en eau, Zaki Bencheikh El Hocine.

Le même responsable a précisé qu'à la faveur de l'exploitation de ces puits, le volume de l'eau potable mobilisé pour l'approvisionnement de Tiaret-ville sera porté à 40.000 mètres cubes, contre 32.000 actuellement. Il a fait observer, dans ce sens, que les projets ont été concrétisés dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya à la suite du tarissement total du liquide précieux emmagasiné par le barrage "Bekhada" assurant l'AEP de la ville de Tiaret, conjugué à la baisse du niveau de la nappe phréatique. Il a aussi souligné que le transfert d'un volume conséquent du précieux liquide à

partir du bassin de Chott-Chergui, sur une longueur de 42 kilomètres et le fonçage de 34 puits sur les 36 ciblés, ont donné lieu à des résultats probants. Par ailleurs, le volume d'eau potable devant être mobilisé au profit de la ville de Tiaret, est appelé à augmenter à partir de l'année prochaine, à hauteur de 64.000 mètres cubes, à la faveur de la réception du projet de raccordement à partir du bassin hydrographique "Adjr Maya" de la commune de Zmalet Emir Abdelkader (wilaya déléguée de Ksar Chellala), qui alimentera aussi 7 autres villes relevant des tutelles administratives de la wilaya de Tiaret et de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a relevé la même source. La wilaya de Tiaret, particulièrement son

chef-lieu, est appelée ainsi à mettre définitivement fin, à court et à moyen terme, au problème du stress hydrique auquel elle a été confrontée, à la faveur des projets concrétisés et de celui portant sur le renforcement de l'AEP à partir des eaux desalées, dont l'étude est en cours, a indiqué le même responsable. Par ailleurs, plusieurs villes de ces deux collectivités locales des Hauts-plateaux, Tiaret et Ksar Chellala, verront, durant l'année 2025, le lancement d'importants projets dans le domaine de l'assainissement devant permettre d'assurer la récupération de volumes importants d'eaux traitées et épurées au profit de l'irrigation agricole.

OUARGLA
Plus de 200 participants au concours régional
de médecins résidents

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université "KasdiMerbah" d'Ouargla (UKMO) a organisé la 6ème session du concours régional de médecins résidents avec la participation de 211 médecins généralistes issus de 13 wilayas du Sud et des Hauts plateaux, a indiqué samedi un communiqué de cet établissement. Ce concours qui intervient en ap-

plication d'une décision conjointe entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Santé, et fait l'objet d'un suivi continu des plus hautes autorités du pays, vise à former des praticiens spécialistes susceptibles d'assurer des prestations médicales de meilleure qualité au profit des citoyens, selon le même document.

Ces candidats ont été répartis entre différentes disciplines médicales, à savoir l'anesthésie-réanimation, la chirurgie générale, l'orthopédique, la radiologie médicale, la médecine interne, la pédiatrie et la gynécologie, a-t-on fait savoir. Cette session s'est déroulée sous la supervision d'une commission mixte composée de six doyens de facultés de médecine de diffé-

rentes universités du pays pour garantir l'intégrité et la transparence du processus, ajoute la même source. L'UKMO réaffirme, à cette occasion, son engagement à contribuer au développement du secteur de la Santé à travers la formation des compétences humaines appelées à fournir des prestations sanitaires de qualité aux citoyens, a conclu le communiqué.

TIARET
Extension de la superficie réservée à la céréaliculture
à 310.000 hectares

La superficie réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Tiaret a été portée, après extension, à 310.000 hectares, a-t-on appris, du directeur local des Services agricoles (DSA), Boualem Mekhaneg. Le même responsable a indiqué, lors d'une présentation au wali de Tiaret, Ali Bouguerra, dans une exploitation privée sise dans la commune de Aïn El-Hadid, dans le cadre d'une sortie consacrée au suivi de la campagne

labours-semences, que 20.000 hectares supplémentaires ont été ajoutés, cette année, à la superficie totale habituellement réservée à la céréaliculture, toutes variétés confondues, passant ainsi de 290.000 à 310.000 hectares. Détaillant les objectifs de la présente campagne, le DSA de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, connue pour sa vocation céréalière, a fait savoir que 123.000

hectares sont consacrés au blé dur, 26.000 hectares au blé tendre, 157.000 hectares à l'orge et 4.000 hectares à l'avoine. Il a fait observer, dans ce contexte, que les coopératives des céréales et des légumes secs de la wilaya disposent, actuellement, de 23.200 quintaux de fertilisants et de quelque 112.000 quintaux de toutes les variétés de semences de céréales, en attendant la réception de quantités de-

vant leur être affectées après la certification de leur qualité par le laboratoire régional de contrôle des semences. Le même responsable a, d'autre part, indiqué que les opérations inhérentes à l'acquisition des semences et des engrais, ainsi que la location des équipements mis à la disposition des professionnels de la filière par les trois CCLS de la wilaya, se déroulent dans de bonnes conditions»

MÉDÉA
130 mille hectares à emblaver pour la présente
campagne labour-Semences

Une superficie de 130 mille hectares sera emblavée dans la wilaya de Médéa au titre de la campagne labours semences 2024/2025, selon les objectifs tracés par la direction locale des services agricoles (DSA), soit la même superficie réalisée lors de la précédente campagne, a-t-on appris samedi, auprès de cette direction. L'emblavement a commencé entre la fin septembre et le début du mois d'octobre courant, où les premières pré-

parations enregistrées durant cette période ont encouragé les céréaliculteurs à entamer leur campagne de labours-semences, a fait savoir le directeur des services agricoles par intérim, Rachid Kermezli. La superficie à emblaver sera consacrée au blé dur, tendre, à l'orge et à l'avoine, avec une prédominance pour le blé tendre et dur qui font partie des cultures stratégiques appelées à contribuer à assurer une autosuffisance en la matière, a-t-il indiqué. Par ailleurs, des dispositions ont

été prises par la direction de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, à l'est de Médéa, pour garantir la réussite de la présente campagne labours-semences en mettant à la disposition des céréaliculteurs des quantités suffisantes de semences et d'engrais, selon le directeur de la CCLS, Walid Benatallah. Il a fait état, dans ce contexte, d'un stock de près de 230 mille quintaux de semences au niveau des différents points de vente de la coopérative, dont

plus de 14 mille quintaux déjà livrés aux céréaliculteurs. Concernant les engrais, le directeur a fait savoir que plus de 9.900 quintaux sont mis à la disposition des agriculteurs de la wilaya, dont près du tiers a été livré au cours des derniers jours. L'approvisionnement en semence et engrais des céréaliculteurs se poursuivra au fur et à mesure de l'avancement de la campagne de labours-semences, a-t-il conclu.

Google, le revers des médailles du Nobel

Les prix Nobel de physique et de chimie attribués au géant californien mettent en lumière son rôle pionnier dans la recherche en intelligence artificielle. A l'heure où il se bat contre les accusations de monopole, cette récompense pourrait se retourner contre lui.

Par Benoît Georges

Maigre consolation, mais consolation quand même. Menacé de démantèlement par Washington et Bruxelles, forcé par la justice américaine d'ouvrir son très lucratif magasin d'applications pour smartphones, et de plus en plus concurrencé sur son terrain d'excellence, l'intelligence artificielle (IA), Google a enfin eu, la semaine dernière, une raison de se réjouir. Trois de ses employés ont été récompensés, dans deux catégories différentes, par la plus prestigieuse des médailles scientifiques : le prix Nobel. Geoffrey Hinton, chercheur britannique de 76 ans ayant fait l'essentiel de sa carrière académique à l'université de Toronto (Canada), a décroché mardi 8 octobre le Nobel de physique aux côtés d'un autre pionnier de l'IA, John Hopfield, pour leur contribution au développement des systèmes d'apprentissage automatique (« machine learning »). Le lendemain, c'est le cofondateur et patron de Google DeepMind, Demis Hassabis, 48 ans, et l'un de ses collègues, John Jumper, qui se voyaient honorés par le prix Nobel de chimie, qu'ils partagent avec un autre chercheur, David Baker, pour leur application de l'informatique et de l'IA à la modélisation des protéines. Bien avant d'être distingués par les jurés de Stockholm, Hinton et Hassabis faisaient déjà partie des per-

sonnalités les plus en vue de l'intelligence artificielle. Le premier est l'un des pères fondateurs du « deep learning » (« apprentissage automatique profond »), dont les progrès spectaculaires ont permis l'envolée de l'IA à partir des années 2010. Déjà récompensé en 2018 par le prix Turing, équivalent du Nobel pour l'informatique, Geoffrey Hinton a été employé à mi-temps par Google Brain de 2013 à 2023, année où il a quitté son poste et pris ses distances avec le groupe de Mountain View. Demis Hassabis, quant à lui, travaille toujours pour Google. C'est même, depuis l'an dernier, le principal responsable de tous les projets et produits d'IA du géant californien, avec la rude tâche de résister à la concurrence d'OpenAI, le concepteur de ChatGPT. Un défi à la hauteur des ambitions de cet ancien prodige des échecs, développeur de jeux vidéo et docteur en neurosciences, qui a cofondé DeepMind à Londres en 2010 et s'est fait connaître du monde entier en 2016 avec la victoire de son logiciel AlphaGo contre le champion de jeu de go Lee Sedol. Le prix Nobel de Hassabis, comme celui de Hinton, vient couronner la vision stratégique qu'a eue Google au tout début de la révolution du « deep learning », en étant un des premiers à investir dans ce qui n'était encore qu'un obscur domaine de recherche scientifique. Le PDG de l'époque, Larry Page, a très vite compris que cette nouvelle révolution de l'IA allait s'appuyer sur deux actifs que son groupe possédait en abondance : la puissance de calcul et les

données. Quelque mois après avoir recruté Hinton, Google a acquis DeepMind en janvier 2014 pour 500 millions d'euros. « Le choix de Google s'est fait parce qu'il y a une proximité entre les travaux de DeepMind et l'idée d'organiser l'information, qui est le principe d'un moteur de recherche, indiquait Demis Hassabis dans un entretien aux « Echos » en 2016. Nous pensions aussi que l'accès à leurs capacités de calcul et de traitement des données nous permettrait de travailler plus vite, et c'est exactement ce qui s'est passé. » Dix ans plus tard, le groupe de Mountain View rejoint le club très fermé des multinationales nobélisées, aux côtés des Bell Labs (11 lauréats au total) et d'IBM (5 lauréats). Mais, pour prestigieuse qu'elle soit, cette médaille a aussi un revers : en récompensant doublement Google pour ses progrès dans l'IA, les jurés ont mis en lumière son poids sur la recherche, dans un secteur devenu clef pour l'économie. Certes, Google n'est pas le seul à avoir recruté, au cours de la dernière décennie, les meilleurs cerveaux de la discipline, avec des salaires bien supérieurs à ceux pratiqués par les plus grandes universités américaines. Meta (ex-Facebook), qui était aussi sur les rangs pour acquérir DeepMind, emploie depuis décembre 2013 le Français Yann LeCun, professeur à New York University et colauréat du Prix Turing 2018 avec Geoffrey Hinton. Plus largement, Microsoft, Apple, IBM et récemment OpenAI se battent pour recruter les meilleurs chercheurs : selon

une étude du MIT publiée dans « Science » l'an dernier (1), 70 % des titulaires d'un doctorat en IA travaillent aujourd'hui dans le privé, contre seulement 20 % il y a deux décennies. Dans le même temps, les coûts d'entraînement des grands modèles d'IA générative, comme Gemini de Google ou GPT 4 d'OpenAI, sont estimés à des dizaines, voire des centaines de millions de dollars, ce qui met le développement de ces modèles hors de portée du monde académique. Déjà accusé de monopole dans la recherche et la publicité en ligne, Google se voit reprocher par certains observateurs, depuis la semaine dernière, d'être aussi trop puissant dans la recherche en IA. Ses dirigeants devraient en tout cas méditer sur le long déclin des Bell Labs, qui ont perdu de leur aura – et de leur capacité d'innovation – après le démantèlement de leur puissante maison mère, l'opérateur américain AT&T, au milieu des années 1980. Passés dans les mains de Lucent, puis d'Alcatel-Lucent et depuis 2016 de Nokia, les Bell Labs ne comptent plus que 750 chercheurs, contre plus de 10.000 au sommet de leur gloire, il y a trente ans. Et si un de leurs anciens employés, John Hopfield, partage le prix Nobel de physique 2024 avec Geoffrey Hinton, il a quitté les Bell Labs en... 1989.

(1) *The growing influence of industry in AI research*, « Science », 2 mars 2023.
Source : Les Echos

Remettre les progrès de l'IA au service de tous

Gilles Babinet (*)

Il y a quelques mois, une étude de l'Ifop révélait des données intéressantes à propos de l'attitude des Français vis-à-vis de l'intelligence artificielle. Il en ressortait que, pour une majorité d'entre eux (51 %), elle « les inquiète », qu'ils « ne veulent pas y être formés » (63 %) ou qu'elle représente « un danger pour l'emploi » (56 %). Il suffit d'ailleurs d'aborder le sujet lors d'un déjeuner de famille ou au travail pour rapidement constater que l'inquiétude est assez générale, à quelques exceptions près comme l'intérêt de cette technologie dans le monde de la santé ou l'assistance à la conduite. Mais sur le fond, la technologie fait peur. Les films et romans d'anticipation ont leur part de responsabilité avec des scénarios comprenant des machines qui se retournent contre les humains (« 2001, l'Odyssée de l'espace ») ; des robots dont la mission est la destruction de l'humanité (« Terminator »), qui jouent de manipulation sentimentale (« Ex Machina », « Her »), qui fabriquent des virus informa-

tiques (« Tron : Legacy »), etc. Le fait que ces technologies soient fortement anthropomorphiques est de surcroît un fort facteur d'inquiétude. Pour autant, ces technologies sont pour ainsi dire incontournables. Nous savons que si nous ne les développons pas nous-mêmes, elles s'imposeront à nous, et le plus probablement en venant d'Outre-Atlantique. Il s'agit là d'un facteur d'inquiétude supérieur : la crainte qu'avec ces technologies, nos modes de vie, nos règles éthiques, nos cultures soient balayés par ceux d'une autre nation. Ces inquiétudes sont d'autant plus légitimes que ces technologies sont fabriquées par un nombre incroyablement petit d'individus. Quelques milliers tout au plus, qui décident de la façon dont nos données seront utilisées, de l'expérience utilisateur que nous aurons dans nos voitures, nos maisons, nos lieux de travail, etc. Avec des incidences parfois immenses sur des sociétés entières. C'est forte de cette analyse que la Commission IA, dont je faisais partie, a proposé, dans le rapport remis en

avril au président de la République, de monter un dispositif dénommé « Café IA » qui vise à aller débattre d'intelligence artificielle avec des millions de Français : dans les lieux associatifs, les cafés, les espaces numériques... L'objectif est de parler de tout – comment ça marche, en tapant quelques lignes de code, en comprenant ce qu'est un arbre de décision – et de débattre des questions que tout le monde se pose. Quel risque pour l'emploi ? Les machines peuvent-elles devenir conscientes ? Puis-je en faire mon métier ? L'idée est donc avant tout de débattre, mais aussi de faire en sorte que chaque participant puisse, s'il le souhaite, en ressortir avec une feuille de route personnelle ; des titres d'ouvrages à lire, des vidéos à regarder, des moocs à effectuer... Et même des écoles où ils pourraient éventuellement s'inscrire, pour les plus engagés. Cette initiative n'a rien de subalterne, et à maints égards, on pourrait la considérer comme un projet politique. Il s'agit, au travers du débat, de permettre de faire ressortir des choix collectifs, des envies partagées, des inter-

pellations souhaitées du législateur, car les applications de l'IA peuvent tout aussi bien créer des situations de dépendance qu'êtres des facteurs d'épanouissement. Mais pour que ces choix soient faits, il faut que nous ayons une compréhension éclairée des enjeux, des opportunités comme des risques. En réancrant les Français à la modernité, en les rassurant sur les évolutions possibles de cette technologie, en leur donnant des perspectives qui leur permettront de s'en emparer, nous pourrions recréer une dynamique fortement inclusive. Et même si certains pays ont pris de l'avance, nous n'en sommes pas moins à peu près tous au même point, c'est-à-dire sur la ligne de départ. Il nous appartient maintenant de réinsuffler au mot progrès toute sa valeur : celui de l'utilisation de la technologie au service du bien commun. Gilles Babinet est coprésident du Conseil national du numérique et entrepreneur.

(*) *Coprésident du Conseil national du numérique et entrepreneur*
Source : Les Echos

ÉGYPTE

L'interconnexion électrique avec l'Arabie saoudite

Il y a deux mois environ, le gouvernement égyptien a annoncé des ambitions de l'État de mettre un terme aux coupures d'électricité devenues récurrentes depuis que le pays a perdu son autosuffisance gazière en raison de la baisse de production du champ Zohr. Mostafa Madbouly, le Premier ministre de l'Égypte s'est exprimé mercredi 16 octobre au sujet de la crise énergétique que traverse le pays. Il a annoncé à cette occasion que la première phase du projet d'interconnexion électrique avec l'Arabie saoudite serait finalisée d'ici juin 2025 au plus tard.

Le projet qui reliera les stations de conversion de Madinah East et Tabuk en Arabie saoudite à celle de Badr en Égypte via 1 200 km de lignes de transmission aériennes, aura initialement une capacité de 1,5 GW qui évoluera progressivement jusqu'à 3 GW. «Le projet aura une capacité de 1,5 GW et facilitera les échanges d'énergie entre les deux pays. Il s'agit d'une étape importante qui dépassera la capacité énergétique régionale totale des pays du Conseil de coopération du Golfe», a déclaré le Premier ministre. L'initiative est l'une des solutions sur lesquelles table le gouvernement égyptien pour relever les défis persistants de fourniture d'électricité auxquels l'Égypte est confrontée depuis quelques mois dans un contexte de baisse de la production de gaz naturel, essentiel dans le plan d'électrification. Parallèlement, l'État s'est lancé dans une recherche active de nouveaux investisseurs pouvant soutenir la recherche, l'exploitation et la monétisation de nouveaux gisements du combustible.

AVEC FIRST QUANTUM

L'Arabie saoudite veut investir dans le cuivre zambien

L'Arabie saoudite a créé une société dédiée aux investissements dans le secteur minier à l'échelle mondiale, notamment pour des métaux critiques comme le cuivre et le lithium. En Afrique, le royaume a déjà signé un accord de coopération minière avec la RDC, 2ème producteur mondial de cuivre.

First Quantum Minerals est en pourparlers avancés avec la société saoudienne ManaraMinerals pour l'acquiescer comme actionnaire minoritaire de ses mines de cuivre en Zambie. C'est du moins ce que rapporte mercredi l'agence de presse Reuters qui cite différentes sources proches du dossier. Selon les détails fournis, Manara envisage d'acquiescer entre 15 % et 20 % d'intérêts dans les mines zambiennes de First Quantum. La compagnie canadienne exploite actuellement dans le pays les mines de cuivre Kansanshi et Sentinel. La valeur de la participation que souhaite acquiescer Manara pourrait se situer entre 1,5 et 2 milliards \$.

Pour le moment, aucune des deux compagnies impliquées n'a confirmé les informations sorties dans la presse interna-

tionale. Notons néanmoins qu'en cas d'accord, l'Arabie saoudite concrétiserait un peu plus les ambitions affichées ces dernières années en matière d'approvisionnement en minéraux critiques, notamment en Afrique. C'est ce qui a conduit à la création de ManaraMinerals en 2023, une coentreprise entre la compagnie minière nationale saoudienne Ma'aden et le fonds d'investissement public du royaume. Lors de la conférence minière Future Minerals Forum qui s'est tenue en janvier 2024 dans le royaume, Riyad a en effet signé des protocoles d'accord avec trois pays africains, dont la RDC. Cette dernière assure 70 % de l'offre mondiale de cobalt et a terminé l'année 2023 comme le deuxième producteur mondial de cuivre. Le pays héberge aussi d'importantes ré-

serves de lithium. Or, le lithium et le cuivre font partie des minéraux prioritaires dans les plans d'investissement de ManaraMinerals. Deuxième producteur africain de cuivre, la Zambie pourrait profiter de l'intérêt de l'Arabie saoudite pour atteindre son objectif de produire annuellement 3 millions de tonnes de cuivre en 2031. L'investissement annoncé de Manara intervient d'ailleurs alors que First Quantum met en œuvre un investissement de 2 milliards \$ visant à porter la production annuelle de cuivre à la mine Kansanshi à 277 000 tonnes d'ici 2033, contre environ 134 827 tonnes en 2023. La compagnie canadienne a indiqué cette année qu'elle cherche à vendre une participation minoritaire dans ses mines pour lever des capitaux et réduire sa dette.

AGENCE FONCIÈRE INDUSTRIELLE EN TUNISIE

Vers une vision stratégique plus pertinente

Aujourd'hui, l'Agence foncière industrielle est à la croisée des chemins. Face à un impératif de renouvellement, elle doit se réinventer pour répondre aux aspirations des investisseurs. Des enjeux majeurs se dressent devant cette institution qui constitue un acquis pour la Tunisie. Entre durabilité et connectivité, la nouvelle génération de zones industrielles doit être à la hauteur des attentes des industriels qui doivent, eux-mêmes, faire face à des obligations environnemen-

tales et à des défis logistiques. Créée dans les années 70 pour appliquer les politiques de l'État dans le domaine du foncier industriel, l'Agence foncière industrielle (AFI) constitue un instrument clé auquel recourt l'État pour accroître l'attractivité du pays en matière d'investissement. A peine sortie de son expérience très controversée des coopératives, la Tunisie, changeant de cap, a balisé la voie vers une économie libérale qui encourage l'investissement privé, en particulier l'investissement étranger.

L'AFI s'est vue alors confier la mission de gérer les réserves foncières, en vue d'aménager des zones industrielles. La première génération des dites zones a rapidement vu le jour vers la fin des années 70, et ce, grâce à la volonté de l'État d'accélérer la cadence des investissements. En effet, le tiers des zones industrielles créées jusqu'à aujourd'hui a été aménagé en un temps record entre 1975 et 1985. Tout a été mis en œuvre pour faciliter le travail de l'agence qui a mis les bouchées doubles et n'a pas lé-

siné sur les efforts : acquisition de terrains au dinar symbolique, travail concomitant et sans interruption entre les diverses structures étatiques impliquées... L'objectif était d'aboutir à la conception de lots aménagés exploitables par les promoteurs. Mais cet élan a été, par la suite, freiné. La complexité et la lourdeur administratives ont, en quelque sorte, ligoté l'agence et réduit ses marges de manœuvre et les procédures de conversion des terres agricoles en terrains industriels s'étirent en longueur.

MAURITANIE

La mission du FMI salue les performances économiques

Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Sid'Ahmed Ould-Bouh, accompagné du ministre délégué chargé du Budget, M. Codioro Moussa N'Guenore et du gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), M. Mohamed Lemine Dhehby, ont tenu, au siège de la BCM à Nouakchott, une conférence de presse avec une mission du Fonds Monétaire International (FMI), conduite par M. Felix Fischer, vice-président du département Moyen-Orient et Asie Centrale de la Banque et Chef de la mission du FMI qui vient de s'achever en Mauritanie. Ce point de presse est l'aboutissement

de deux semaines de consultations menées par la mission du FMI en Mauritanie pour le suivi des programmes conjoints et des relations, qui se sont achevées par la conclusion d'un programme de réformes et d'un accord entre la Mauritanie et cet organisme financier international. Cette conférence vise également à informer l'opinion publique sur la situation économique globale du pays à l'issue de la visite de la mission, ainsi que sur le contenu du chapitre IV de la Charte du FMI relatif à la troisième revue des accords dans le domaine de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), du Mécanisme de Soutien Élargi (MSE) et

de la Facilité de Résilience et de Durabilité (FRS). Au cours de la conférence de presse, le ministre de l'Économie et des Finances a salué le haut niveau d'appui technique et financier apporté par le FMI à notre pays pour accompagner les grandes réformes entreprises par le gouvernement sur le plan financier et économique pour relancer le développement. Il a indiqué que l'accord conclu aujourd'hui avec la mission du FMI, après deux semaines de travail et de consultations avec la mission, démontre l'efficacité des politiques économiques du pays, notant dans ce

contexte que les choix économiques du gouvernement visent principalement à mobiliser les ressources publiques nécessaires à l'investissement, à créer des emplois grâce à ces investissements et à changer les conditions de vie des citoyens mauritaniens en réduisant les taux de pauvreté, en particulier pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Cet objectif ne peut être atteint que par une gouvernance économique intégrée et l'efficacité des politiques économiques en réduisant la dépendance du marché économique, en diversifiant les ressources de l'économie et en créant des opportunités d'emploi pour les citoyens, a-t-il ajouté.

D'ICI 2030

L'IA peut rapporter 1500 milliards \$ au continent africain

Avec la pandémie de la Covid-19, la révolution technologique a pris un tournant décisif dans le monde entier. Les pays africains suivent tant bien que mal cette cadence imposée par les pays du Nord dans le secteur.

O lumide Balogun, directeur de Google pour l'Afrique de l'Ouest, a indiqué que l'intelligence artificielle pourrait contribuer à hauteur de 1500 milliards \$ au produit intérieur brut de l'Afrique d'ici 2030. Il a fait cette déclaration lors du Sommet économique nigérian qui s'est déroulé récemment dans la capitale du pays, Abuja. Le Programme des Nations unies pour le développement avance des chiffres plus modestes. Dans son rapport « Africa Development Insights » publié en juin 2024, l'institution onusienne, citant le cabinet britannique Pricewaterhouse Coopers, estime que l'IA peut contribuer à l'économie africaine à hauteur de 1200 milliards \$ à l'horizon 2030. L'Association des opérateurs de téléphonie (GSMA) a indiqué les secteurs dans lesquels l'IA peut susciter d'importants changements sur le continent. Selon le rapport « AI for Africa : Use cases delivering impact » paru en juillet 2024, La GSMA indique que « près de la moitié des applications d'IA présentées concernent le secteur de l'agriculture, suivi par l'énergie et l'action climatique ».



De plus, une écrasante majorité des cas d'utilisation relèvent de l'IA prédictive. « Les modèles d'IA prédictive sont largement utilisés pour des tâches telles que la prévision, l'évaluation des risques et la détection d'anomalies, comme la prévision des conditions météorologiques, l'optimisation du rendement des cultures, la prévision de la dynamique de l'offre et de la demande alimentaires et

l'optimisation de la consommation et de la production d'énergie », explique la GSMA. L'intelligence artificielle est actuellement l'un des sujets phares du secteur technologique. De nombreux pays africains sont en train de développer des stratégies d'IA dans le but de tirer profit de cette technologie. Dans son rapport « Government AI Readiness Index 2023 », Oxford Insights, un cabinet de conseil britannique spécialisé dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique, évalue l'adoption de l'IA à large échelle par les gouvernements. Les pays d'Afrique subsaharienne ont obtenu un score moyen de 30,16 points sur 100. Ce score est en progression par rapport à 2022 où il était de 29,38. Cependant, il faut souligner que des voix continuent de s'élever quant à la prudence que devraient observer les pays sur l'adoption de l'IA. Selon Olu-mide Balogun, elle permettra néanmoins d'encourager la créativité, de générer et de transformer des emplois, tout en établissant des standards pour la qualité du travail nécessaire.

SÉCHERESSE AU GHANA 1,3 milliard \$ de perte de récoltes céréalières depuis 2023

Au Ghana, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les céréales constituent la base de l'alimentation des populations. Ce secteur essentiel pour la sécurité alimentaire, reste encore fortement exposé aux aléas climatiques. Au Ghana, les épisodes de sécheresses survenues en 2023 et 2024 ont occasionné des pertes de récoltes estimées à 22,2 milliards de cedis (1,3 milliard \$) au sein de la filière céréalière. C'est ce qu'a révélé Emily Boahen, secrétaire exécutive du Conseil des céréales

(GCC) au cours de l'édition 2024 du Ghana Grains Forum qui s'est tenu le mardi 15 octobre, dans la capitale Accra. Sur la période considérée, la responsable estime que le phénomène climatique a touché 1,8 million d'hectares de terres agricoles dédiées aux cultures de maïs, millet, sorgho et riz, principalement dans les régions de Savannah et du nord. Selon les données du GCC, la sécheresse en 2024 a provoqué une baisse de 35 % des rendements du maïs, principale céréale cultivée et

consommée au Ghana. Parallèlement les rendements du riz ont chuté de 25 %, tandis que ceux du millet et du sorgho ont tous deux diminué d'environ 20 %. Pour la même raison, les projections récentes formulées par le département américain de l'agriculture (Usda) tablent sur une baisse de 36 % de la récolte locale de maïs à 2,3 millions de tonnes au cours de la campagne agricole de 2024/2025. Selon les données officielles, 8 régions du nord du pays qui fournissent 62 % de l'approvi-

sionnement national en céréales, sont touchées par ce phénomène climatique en 2024. Face à cette situation, le ministère de l'Agriculture a dévoilé en août dernier un programme d'intervention d'urgence de 500 millions \$ pour soutenir les agriculteurs vulnérables et remédier à la pénurie de céréales qui se profile. Au Ghana, la production de céréales s'est élevée à 5,8 millions de tonnes en 2023, d'après les données de la FAO, le maïs comptant généralement pour plus de la moitié du stock.

COURS ÉLEVÉ DE L'OR De bonnes affaires pour les producteurs au Burkina Faso

Le prix de l'or a augmenté de 30 % depuis le début de l'année. L'un des pays ouest-africains qui peuvent en profiter est le Burkina Faso, où le métal jaune représente 77 % des exportations, 16 % du PIB et 22 % des recettes publiques d'après la Banque mondiale. Les revenus du canadien Orezone Gold ont augmenté de 23 % en glissement annuel au troisième trimestre 2024, malgré une baisse de la produc-

tion et des ventes. La compagnie présente à la mine d'or Bomboré au Burkina Faso profite ainsi de la hausse du cours de l'or, puisque le prix moyen réalisé pour ses ventes a atteint 2473 \$ l'once contre 1910 \$ l'once un an plus tôt. Dans le détail, Orezone a généré un chiffre d'affaires de 68,5 millions \$ grâce à la vente de 27 698 onces au troisième trimestre 2024. Sur la période correspondante en 2023, les re-

venus de la compagnie ont atteint 55,7 millions \$, provenant de la vente de 29 167 onces. Alors que la compagnie a enregistré une baisse de 13,5 % en glissement annuel de la production (26 581 onces), l'impact de cette chute a donc été compensé par la hausse du prix de l'or. Le prix de l'or a en effet augmenté d'environ 30 % depuis le début de l'année, atteignant un pic historique à 2686 \$ l'once en septembre. L'austra-

lien West African Resources, actif à la mine d'or Sanbrado au Burkina Faso, profite également de cette croissance. A fin septembre 2024, la compagnie a réalisé un prix de vente moyen de 2493 \$ l'once, en hausse de 29 % par rapport au troisième trimestre 2023. Les revenus ont en conséquence progressé de 26 % en glissement annuel pour atteindre 123,76 millions \$, alors que les volumes vendus sont restés stables.

ETHIOPIE Une tranche de prêt de 341 millions \$ approuvée par le FMI

L'accord de facilité élargie de crédit conclu entre Addis-Abeba et le FMI vise à permettre à l'Ethiopie de remédier aux déséquilibres macroéconomiques, de rétablir la viabilité de la dette et de jeter les bases d'une croissance plus inclusive, tirée par le secteur privé. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a annoncé avoir approuvé le décaissement d'une tranche de prêt de 340,7 millions USD en faveur de l'Ethiopie, dans le cadre de la première revue d'un accord de facilité élargie de crédit (FEC) de 3,4 milliards USD conclu fin juillet.

« Les autorités éthiopiennes ont fait preuve d'un engagement fort à l'égard de leur programme de réformes économiques. La mise en œuvre de ces réformes soutenues par la FEC progresse bien » souligne le FMI, qui indique que « tous les critères de performance quantitatifs et 4 des 5 critères structurels de la 1ère revue de l'accord de facilité élargie de crédit ont été remplis ».

L'institution financière multilatérale a notamment salué les progrès réalisés dans la transition vers le nouveau régime de change, qui ont permis de réduire les écarts entre le taux de change officiel et celui du marché parallèle à de faibles niveaux.

Elle aussi fait état de progrès dans les négociations sur la restructuration de la dette au titre du Cadre commun du G20, affirmant que les autorités éthiopiennes s'efforcent de parvenir à un accord avec les créanciers officiels d'ici la 2ème revue de l'accord de facilité élargie de crédit. Elles poursuivent dans des conditions similaires les négociations avec les créanciers privés.

Le FMI recommande à l'Ethiopie d'étendre les filets de sécurité sociale pour atténuer l'impact des réformes sur les personnes vulnérables, de maintenir la mobilisation des recettes intérieures et de poursuivre les réformes structurelles dans le secteur des entreprises, afin de créer une marge de manœuvre suffisante pour les dépenses d'investissement dans le développement et le domaine social.

L'accord de facilité élargie, qui s'étale sur 48 mois, constitue une étape essentielle pour l'achèvement du processus de restructuration de la dette extérieure de l'Ethiopie qui s'élevait à 28,5 milliards USD à fin 2023. Aux prises avec une inflation élevée et une pénurie chronique de devises étrangères, ce pays d'Afrique de l'Est est devenu en décembre 2023, le 3ème pays africain en 3 ans à faire défaut sur sa dette, après la Zambie et le Ghana.

MARCHÉ

La bourse de Hong Kong veut réduire le délai d'examen des demandes d'introduction

Pour convaincre de nouvelles sociétés de rejoindre sa place boursière, Hong Kong a mis en place cette semaine une procédure accélérée pour examiner les dossiers d'introduction en Bourse.

La santé de l'économie chinoise et de ses places boursières est au centre de l'attention des marchés financiers. A tel point que Pékin multiplie ces dernières semaines, les plans de relance destinés à soutenir l'économie chinoise en vue d'atteindre l'objectif de croissance de 5% en 2024. Vendredi, la banque centrale du pays a annoncé des initiatives qui pourraient permettre d'injecter jusqu'à 800 milliards de yuans (103 milliards d'euros) dans ses marchés actions.

Un été dynamique

Cette mesure de soutien pourrait aussi redynamiser un marché des introductions en Bourse en convalescence. A Hong Kong, un petit frémissement s'observe. Cette place a enregistré sa meilleure semaine depuis deux ans, en termes d'introductions en Bourse avec 1,3 milliard de dollars levés (1,19 milliard d'euros), selon Reuters qui cite des données de Dealogic. Et d'après Bloomberg Intelligence, les capitaux levés par le biais d'introductions en Bourse ont plus que sextuplé pour atteindre 42,3 milliards de dollars hongkongais (5 milliards de dollars) au troisième trimestre, tandis que les volumes d'échanges moyens des actions à

Hong Kong ont rebondi de 21% sur la même période. De nouvelles dispositions prises par les autorités de marché hongkongaises devaient alimenter le flux de nouveaux entrants sur la cote. La Bourse de Hong Kong s'est en effet engagée à raccourcir le délai d'examen pour une introduction en Bourse à 100 jours contre un délai médian d'approbation de 173 jours ouvrables, rapporte Bloomberg. Le but est de garantir un délai fixe aux candidats à l'introduction en Bourse.

Une procédure accélérée

Les entreprises déjà cotées sur le marché continental - à savoir à Shanghai et à Shenzhen - seront éligibles à cette procédure accélérée si elles respectent plusieurs critères. Seules les sociétés cotées dont la capitalisation boursière est d'au moins 10 milliards de dollars hongkongais (1,2 milliard d'euros) et qui respectent toutes les lois et réglementations pendant les deux exercices complets précédant la demande de nouvelle cotation et jusqu'à la date de soumission de cette demande pourront bénéficier de ce nouveau dispositif. Dans ce cas de figure, l'opérateur boursier examinera cette demande de cotation au cours d'un seul cycle de moins de 30

jours ouvrables, selon le communiqué. Ce raccourcissement des délais "apportera plus de clarté et de certitude dans le processus de demande de nouvelle cotation, aidant ainsi les candidats potentiels et leurs conseillers à formuler leurs plans de cotation", a déclaré Katherine Ng, responsable de la cotation de la Bourse de Hong Kong. "Nous soutenons pleinement l'initiative d'amélioration des délais d'inscription, qui est conforme à notre priorité stratégique

d'améliorer la compétitivité et l'attrait des marchés de capitaux de Hong Kong à l'échelle mondiale", a ajouté Michael Duignan, directeur exécutif de la Securities and Futures Commission. Pour autant, ce délai accéléré ne s'appliquera pas aux sociétés dont les demandes comportent des "préoccupations réglementaires importantes" ou des réserves sur la "qualité de la préparation du document de cotation", avance aussi l'opérateur boursier.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA				
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 17 Octobre 2024				
Valeur : 21 Octobre 2024				
BASE	DEVISES			
1	USD	US DOLLAR		133.5233 133.5383
1	EUR	EURO		144.9395 144.9692
1	GBP	POUND STERLING		173.3619 173.4038
100	JPY	JAPANESE YEN		89.1225 89.1622
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7375 18.7399
1	CHF	SWISS FRANC		154.2552 154.2904
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		96.8683 96.8862
1	DKK	DANISH KRONE		19.4255 19.4294
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6793 12.6827
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1832 12.1868
1	AED	UAE DIRHAM		36.3497 36.3587
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.5493 35.5609
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.6388 435.8300
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9519 43.3836
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5566 13.5582
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6744 27.8164
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3625 3.3730
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.2336 178.2336

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine la semaine en hausse

La Bourse de New York a terminé la semaine dans le vert vendredi, avec des records en clôture pour le S&P-500 et le Nasdaq, portée par le secteur technologique et le géant du streaming Netflix après ses bons résultats trimestriels. L'indice Dow Jones a gagné 0,09%, ou 36,86 points, à 43.275,91 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a

pris 23,20 points, soit 0,40%, à 5.864,67 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 115,94 points, soit 0,63%, à 18.489,553 points. Les données économiques solides publiées cette semaine, en particulier les ventes au détail de septembre, et le bon début de la saison des résultats des entreprises, ont soutenu les trois indices, qui ont terminé

dans le vert pour la sixième semaine consécutive, leur plus longue série positive depuis fin 2023. Le S&P-500 et le Nasdaq ont tous deux signé un record en clôture. L'action Netflix a été particulièrement recherchée, gagnant 11,08% après avoir dépassé les attentes de Wall Street concernant ses nouveaux abonnés trimestriels jeudi soir.

Les Bourses mondiales majoritairement en hausse

Les Bourses mondiales évoluent globalement dans le vert vendredi, tournées vers la publication des résultats trimestriels des entreprises. A Wall Street, vers 16H20 GMT, le Nasdaq prenait 0,57% et le S&P 500 0,20%. Le Dow Jones restait stable à 0,06%. En Europe, Paris a clôturé en hausse de 0,36% et Francfort de 0,31%. A Zurich, le SMI a gagné 1,18%. La Bourse de Londres a quant à elle reculé de 0,53%, freinée par la hausse de la livre sterling après la publication des ventes au détail en septembre au Royaume-Uni, supé-

rieures aux attentes. Une consommation plus forte contribue à une meilleure appréciation de la monnaie et favorise le maintien de taux d'intérêt plus élevés, de la part de la banque centrale britannique, pour limiter le risque d'inflation. Sur le marché des changes, la devise britannique prenait 0,13% face à l'euro, à 83,34 pence pour un euro, au plus haut depuis plus de deux ans et demi. Du reste, les marchés "se concentrent actuellement sur la saison des résultats", résume Florian Ielpo, responsable de la recherche

macroéconomique pour Lombard Odier IM. Aux Etats-Unis, ce sont les résultats du géant du streaming Netflix qui ont attiré toute l'attention. Son titre s'envolait de près de 10% à New York, après avoir fait état d'un gain de 5,1 millions d'abonnés payants au troisième trimestre. C'est nettement supérieure à celle attendue par les analystes, qui tablaient sur seulement 3,85 millions de comptes payants supplémentaires en net, selon un consensus établi par FactSet. "C'est la prime au bon élève, une entreprise bien gérée, qui fournit de bons résul-

tats", explique à l'AFP Grégoire Kounowski, conseiller en investissement chez Norman K. En comparaison, son principal rival sur la vidéo par abonnement en ligne, Disney (+0,31% à New York vers 16H10 GMT), n'a vu son portefeuille s'accroître que de 1% entre les premier et deuxième trimestre de cette année (il n'a pas encore publié ses comptes du troisième trimestre). Quant à Warner Bros Discovery (+1,49% à New York), un autre grand nom du secteur, il a même vu le nombre de ses abonnés diminuer entre mars et juin.

CAC 40

Pourquoi le portefeuille boursier de l'Etat bat nettement le CAC 40 en 2024?

Au 1er octobre, dernier point d'étape communiqué, le portefeuille de participations cotées détenues par l'Agence des participations de l'Etat affichait une progression de plus de 3,6% sur l'ensemble de 2024 quand le CAC 40 ne prenait que 0,4%. Cette surperformance s'explique largement par Safran et dans une moindre mesure par Thales. On a parfois tendance à l'ou-

blier, mais le portefeuille d'actions cotées directement géré par l'Etat représente encore un montant significatif. Au 1er octobre, date du dernier relevé communiqué par l'Agence des participations de l'Etat (APE), la valeur de marché totale de ce portefeuille représentait encore 51,983 milliards d'euros. Ce montant a diminué au cours des dernières années en raison de plusieurs opérations,

comme la vente de blocs d'actions Safran et Engie, ou encore la sortie de la cote d'EDF, qui n'est donc plus comptabilisée comme une participation cotée. A simple titre de comparaison, en 2014, le portefeuille d'actions cotées de l'APE représentait environ 85 milliards d'euros. Certains parlementaires, comme l'ex-ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, évoquent d'ailleurs l'idée de céder da-

vantage de participations dans des sociétés cotées. En 2024, ce portefeuille s'est pour le moment bien comporté, sur la base du simple cours de Bourse. Au 1er octobre, il affichait une progression de 3,61% sur l'ensemble de l'année 2024, soit une surperformance notable par rapport au CAC 40 qui de son côté était quasi-stable à la même date (+0,4%).

Comment expliquer cette surperformance? Réponse simple: par le fait que l'Etat détient des participations importantes dans quelques sociétés qui signent un excellent millésime. En réalité surtout une: Safran. Dans le détail, sur les dix sociétés dans lesquelles l'APE possède des participations, cinq affichent un repli entre le 1er janvier et le 1er octobre, et cinq enregistrent une hausse.

PORTUGAL

Comment le pays est passé d'une dette colossale à un excédent budgétaire

En 15 ans, le Portugal a réussi un petit miracle économique. En appliquant une politique d'austérité, le pays a désormais un excédent budgétaire de 3 milliards d'euros. Cependant, la population, qui a grandement dû mettre la main à la poche, souhaite que cela s'arrête.

En 15 ans, le Portugal a réussi un exploit. Alors en pleine crise, le pays accumulait un déficit de 20 milliards d'euros en 2010. En 2024, il affiche un excédent budgétaire de 3 milliards d'euros, du jamais vu en plus de 50 ans. Quelle est la recette de ce miracle économique ?

Hausse des impôts et baisse des dépenses

D'abord, les Portugais ont dû mettre la main à la poche. "On travaille beaucoup et on gagne très peu. En même temps, les impôts augmentent tout le temps et les salaires diminuent", nous explique un habitant de Porto. "Ici, les gens ne gagnent pas assez pour vivre et ils sont obligés de quitter le pays", lance une passante à notre micro. Ces dernières années, les impôts n'ont cessé d'augmenter : plus 10 % en 2023 par exemple. En parallèle, le pays a drastiquement réduit ses dépenses. Les salaires des fonctionnaires ont diminué, avant d'être gelés pendant de longues années. "Ton salaire n'a presque pas augmenté, il est resté bloqué au premier

échelon pendant longtemps et à cause de ça, ta retraite va être très basse", explique à Vitor Santos une de ses collègues enseignantes. Pendant 15 ans, ce professeur de mathématiques a gagné 1400 € net par mois. Il vient enfin de recevoir une augmentation. "Je gagne presque le même salaire qu'en 2008. Donc j'ai perdu beaucoup de pouvoir d'achat... C'est nous qui avons payé la facture. C'est grâce à nos impôts et à la baisse de nos salaires que les comptes publics sont en si bon état", analyse le professeur de mathématiques. Leur sacrifice aurait-il fini par payer ? L'excellente santé de l'économie attire les investisseurs. Le taux de chômage a été divisé par trois en dix ans. Au sud de Porto, la vallée de la chaussure renaît. "Ici, il faut savoir qu'on fabrique une grosse partie de notre production désormais. On a décidé d'ouvrir l'usine en 2023. On a 70 employés qui travaillent ici", nous raconte Jean-Michel Awad, co-gérant de Bobbies. Ce fabricant français a été attiré par une main d'œuvre qualifiée et bon marché, mais pas seulement. "Les conditions économiques du pays nous encouragent et

nous confortent dans l'idée qu'on a fait le bon choix pour venir produire ici et nous confortent également pour nous dire qu'il y aura certainement des projets à l'avenir et qu'on va rester ici un bon bout de temps", se félicite-t-il.

Des bonnes nouvelles mais...

Pourtant, alors que le pays affiche l'une des croissances les plus élevées d'Europe, la colère monte. Inflation, explosion des prix du logement... la classe moyenne portugaise se sent délaissée et veut en finir avec l'austérité. "Mener une politique d'austérité, c'est possible à court terme. Dans notre cas, c'était une urgence, mais ce n'est pas tenable sur le long terme. Sinon, l'économie entière s'appauvrit pour l'économie", explique Rui Henrique Alves, professeur d'économie à l'université de Porto. Après quelques baisses d'impôts et de timides hausses de salaires cette année, les négociations du prochain budget sont serrées. Les députés portugais se déchirent désormais autour du modèle à suivre.

RUSSIE

Un tribunal russe saisit plusieurs centaines de millions d'euros appartenant à trois banques européennes

Trois banques européennes, dont la Deutsche Bank et UniCredit, se sont fait saisir plusieurs centaines de millions d'euros par le tribunal d'arbitrage de Saint-Petersbourg. Elles sont accusées de ne pas avoir livré un prêt dédié à la réalisation d'une usine de gaz. Le tribunal d'arbitrage de Saint-Petersbourg a répondu favorablement à la requête d'une entreprise de gaz russe, jeudi 16 mai. L'instance judiciaire a ordonné la saisie des

comptes, des biens et des actions de trois grandes banques européennes, rapporte France 24. Il s'agit de la Deutsche Bank, Commerzbank et UniCredit. Les saisies financières sont exorbitantes. Le numéro un bancaire allemand s'est fait réquisitionner 238,6 millions d'euros sur ses comptes, tandis qu'UniCredit, la deuxième banque italienne, a perdu 462,7 millions d'euros. L'entreprise RusChemAlliance devait se charger de la construction d'une usine de traitement et de liquéfaction de gaz près de Saint-Petersbourg.

Mais la société allemande Linde, qui devait livrer les équipements nécessaires au lancement du chantier, s'est désengagée du projet après l'invasion russe en Ukraine. La Deutsche Bank et UniCredit, garantes du projet, ont également dû se retirer à cause des sanctions européennes infligées à Moscou. RusChemAlliance a donc porté plainte contre les deux banques afin de récupérer les fonds promis. JP Morgan également ciblée par une saisie du tribunal russe Avec la Deutsche Bank et UniCredit,

Commerzbank devait également être prêteur dans le cadre de la construction de l'usine et s'est donc également vu saisir 93,7 millions d'euros d'actifs et un immeuble situé à Moscou. Ce n'est pas la première fois que la justice russe ordonne la saisie d'actifs de banques étrangères. La banque américaine JP Morgan s'est vu confisquer, courant avril, près d'un demi-milliard de dollars par la même cour d'arbitrage de Saint-Petersbourg. Selon la cour, JP Morgan serait coupable de vouloir quitter le pays.

ASSORTIE D'UNE PERSPECTIVE POSITIVE

Fitch confirme la note BBB de l'Italie

«La perspective positive reflète les récentes performances budgétaires solides et le respect des règles budgétaires de l'Union européenne qui tendent vers une réduction potentielle des risques budgétaires et financiers à moyen terme», a justifié l'agence dans son communiqué. L'agence de notation Fitch a annoncé vendredi maintenir la notation de la dette publique italienne à l'échelon «BBB» mais faire passer sa perspective de «stable» à «positive» du fait de bonnes performances budgétaires et respect des engagements européens. «La perspective positive reflète les récentes performances budgétaires solides et le

respect des règles budgétaires de l'Union européenne qui tendent vers une réduction potentielle des risques budgétaires et financiers à moyen terme», a justifié l'agence dans son communiqué. Une analyse renforcée par «des signes de croissance potentielle plus élevée et un contexte politique plus stable». Fitch anticipe notamment un déficit public de 3,7% pour l'année en cours, contre 4,7% anticipé en avril dernier et s'attend à voir l'Italie réaliser un excédent budgétaire primaire, c'est-à-dire avant le paiement du service de la dette. Elle juge également le programme de stabilité italien, qui intègre les perspectives de déficit à moyen terme que

chaque État doit déclarer auprès de la Commission européenne, comme étant «crédible».

«Les risques de non-respect limités»

«Nous estimons les risques de non-respect comme étant limités dans la mesure où le programme de l'Italie est conforme aux demandes de la Commission européenne», a ajouté le communiqué. Enfin elle juge que les diverses mesures de hausse des dépenses publiques, notamment l'augmentation des salaires dans le secteur public, le maintien des dépenses de santé et la baisse des taxes sur le travail, sont largement compensées par des

mesures fiscales équivalentes permettant de maintenir un équilibre. Le gouvernement italien de Giorgia Meloni a annoncé mardi un budget 2025 cherchant un équilibre délicat entre promesses électorales et ajustement budgétaire afin de contenir le déficit. Le budget, présenté mercredi en conseil des ministres, prévoit notamment 30 milliards d'euros de mesures, dont une partie pourrait être financée par les banques. Le gouvernement italien compte sur des recettes fiscales d'un milliard d'euros en 2025 grâce à un impôt auquel seront soumises les compagnies d'assurances, et 2,5 milliards d'euros devraient provenir des banques.

SUISSE

Les exportations horlogères plongent en septembre à un niveau record pour 2024

La majorité des marchés poursuivent leur contraction, tant sur le nombre de pièces que la valeur. La Chine et Hong Kong ont été responsables des deux tiers de ce recul. La tendance se confirme, et s'amplifie. En septembre, les fabricants de montres suisses ont enregistré une chute de 12,4% de leur chiffre d'affaires à l'exportation par rapport à septembre 2023. Un plongeon plus conséquent que les résultats, déjà moroses, des neuf premiers mois de l'année, avec un chiffre d'affaires à l'exportation qui a diminué «de 2,7% par rapport à la même période l'an passé», a souligné la Fédération de l'industrie horlogère suisse dans un communiqué jeudi. En août, les exportations avaient encore bondi de quasiment 7%. Plongée de la Chine et de Hong Kong Tant le nombre de pièces que la valeur ont fondu, avec respectivement une chute de 21% et de presque 13%. Tous les segments de prix se sont inscrits en baisse. La Chine et Hong Kong ont été responsables des deux tiers de ce recul, avec des baisses respectives de 49,7% et de 34,6%. La Corée du Sud (-19,8%), Taïwan (-29,8%) et la Thaïlande (-34,6%) ont, aussi, accusé une contraction importante. Comme l'expliquait cet été notre journaliste horloger Stéphane Gachet, l'horlogerie suisse doit sans doute s'habituer à cette nouvelle configuration - et c'est plutôt un mal pour un bien, car cela reflète aussi la maturité d'un marché chinois qui a tenu un rôle central dans la croissance phénoménale du dernier quart de siècle. Les premiers signes de repli sont apparus dès juillet 2023. Le continent asiatique (-22,6%) a ainsi présenté de loin le plus mauvais résultat mensuel, tandis que l'Europe (-3,4%) a connu une situation moins préoccupante, notamment grâce à l'Allemagne (+5,7%) et à l'Espagne (+5,3%). Les Etats-Unis (+2,4%), toujours en croissance, ont encore renforcé leur place de premier débouché pour l'horlogerie suisse.

BMW SÉRIE 2 GRAN COUPÉ (2025)

Evolution plutôt que révolution

Dans la foulée de la Série 1, BMW offre à sa Série 2 Gran Coupé une nouvelle génération qui combine un style plus sportif à une mise à jour technique et technologique plus importante qu'il n'y paraît.

BMW poursuit le renouvellement de sa gamme avec la nouvelle Série 2 Gran Coupé. Oui, le constructeur bavarois évoque une nouvelle génération car le coupé quatre portes compact évolue de manière significative, tant sur le plan du design qu'en matière de châssis et de technologie embarquée. Mais qu'est-ce qui change exactement ?

Design et dimensions

Les designers ne se sont pas contenté de greffer la face avant de la nouvelle Série 1 - y compris la possibilité de commander la calandre illuminée Iconic Glow - sur cette deuxième génération de la 2 Gran Coupé, même si les deux modèles partagent leur proue à quelques détails près. En réalité, les changements les plus importants concernent la partie arrière avec une découpe des vitres différente dès le milieu des portes arrière jusqu'au fameux Hofmeister kink, pour se terminer par une poupe entièrement redessinée afin d'alléger le popotin de la première génération tout en lui apportant un brin de sportivité.

On notera donc des hanches plus marquées, un petit béquet intégré au hayon et un bouclier entièrement revu sans oublier les feux arrière directement inspirés de ceux du nouveau X2. Ces changements se traduisent par une longueur et une hauteur en augmentation de 20 et 25 mm respectivement, soit 4546 et 1445 mm, tandis que la largeur et l'empattement restent inchangés à 1800 mm et 2670 mm.

Intérieur et infodivertissement

Dans l'habitacle, la partie avant est identique à la Série 1 de quatrième génération avec le combiné Curved Display constitué de deux écrans sous une seule vitre orien-



tée vers le conducteur. Comme sa sœur, la Série 2 Gran Coupé fait désormais l'impasse sur le cuir et toute autre matière d'origine animale, préférant le Veganza/Alcantara. L'interface utilisateur bénéficie des progrès réalisés par BMW OS9 en termes d'ergonomie et de fluidité mais la richesse

des menus reste relativement complexe avec de très nombreuses applications et fonctionnalités proposées de série ou en option. BMW propose bien entendu certains équipements généralement réservés aux segments supérieurs tels que le Head-Up Display à réalité augmentée, les mises à jour "over the air" ou la BMW Digital

Key qui permet de (dé)verrouiller et démarrer son véhicule avec son smartphone.

Moteurs, châssis et spécifications

La gamme de la nouvelle Série 2 Gran Coupé comporte deux motorisations essence - 220 et M235 xDrive - et autant en Diesel - 218d et 220d - qui délivrent respectivement 170 ch/280 Nm (avec hybridation douce en 48 V), 300 ch/400 Nm, 150 ch/360 Nm et 163 ch/400 Nm (avec hybridation douce en 48 V). Les modèles 220 et 220d reçoivent donc le support d'un alterno-démarrreur qui fournit 15 kW/20 ch et 55 Nm en complément du moteur thermique.

Sur le plan du châssis, la structure a été largement renforcée au niveau des berceaux avant et arrière pour augmenter la rigidité torsionnelle et améliorer à la fois le dynamisme et le confort. BMW équipe également la nouvelle 2 Gran Coupé de roues plus grandes en diamètre total sans accroître la taille des jantes. Un artifice qui participe à l'esthétique mais également au confort et à la précision de conduite.

Prix et livraisons

Les premières livraisons de la nouvelle Série 2 Gran Coupé sont prévues en mars 2025. Le modèle sera toujours produit à Leipzig, aux côtés de la Série 11 de quatrième génération, notamment.

- BMW 220 Gran Coupé : à partir de 40.300 €
- BMW M235 xDrive Gran Coupé : à partir de 59.950 €
- BMW 218d Gran Coupé : à partir de 40.800 €
- BMW 220d Gran Coupé : à partir de 42.300 €

Nouveau look pour les Citroën C4 et C4 X

Citroën offre aux C4 et C4 X un fameux coup de bistouri pour un lifting assez radical. Visuellement, en tout cas, car sur les plans technique et technologique, les changements restent limités. Lors de sa sortie en 2020, la Citroën C4 avait défrayé la chronique avec ses lignes. Dans la pure tradition du design de la marque française, la carrosserie quelque peu audacieuse eut droit à ses fans inconditionnels et ses détracteurs enragés. Mais ce remue-ménage n'aura pas dur, laissant la C4 de poursuivre sa carrière sans tambours ni trompettes. Citroën a bien élargi la gamme avec une variante X légèrement plus longue et dotée d'une partie arrière différente. Mais pas de quoi éveiller à nouveau les passions.

Au Mondial de l'Automobile de Paris 2024, Citroën propose un lifting pour la C4 et la C4 X. Les designers ont affûté leur crayon, car les modifications de la carrosserie font preuve d'audace. La face avant reçoit des phares très différents qui, associés au nouveau logo Citroën et au bouclier avant entièrement redessiné,

confèrent à la C4 et à la C4 X un look très différent. La silhouette est un peu plus simple. Quant à la poupe, seule la C4 reçoit des blocs optiques arrière modifiés.

Et l'habitacle ?

L'intérieur de la Citroën C4 restylée est reconnaissable à son nouveau volant, qui est désormais orné de la dernière interprétation des doubles chevrons. Pour rester dans l'air du temps sur le plan technologique, le constructeur français rafraîchit également un peu l'environnement numérique. En effet, les écrans des compteurs (7 pouces) et de l'infodivertissement (10 pouces) sont mis à jour. Le confort de conduite fait également un bond en avant, puisque le rembourrage des sièges Advanced Comfort est plus épais de 15 mm.

Et les motorisations ?

Techniquement, les choses changent également, du moins en ce qui concerne la gamme. Il n'y a officiellement plus de variante Diesel, mais le moteur à essence



trois cylindres de 1,2 litre de 130 ch est toujours là. Ce moteur turbo est également à la base du nouvel Hybrid 100 (uniquement disponible sur la C4) et du plus connu Hybrid 136 (disponible sur la C4 et la C4 X). Bien entendu,

la Citroën C4 liftée peut également être commandée en version électrique ë-C4. La Citroën ë-C4 50 kWh développe 136 ch et atteint 360 km avec une charge de batterie, tandis que la variante 54 kWh déve-

loppe 156 ch (en mode Sport) et peut parcourir 420 km. La charge rapide en courant continu peut être effectuée à un maximum de 100 kW, de sorte qu'une demi-heure suffit pour ramener la capacité de la batterie à 80 %.

Plus de 50% des extensions de navigateur peuvent manipuler vos données

Vous faites partie de celles et ceux à installer des extensions à tout-va pour améliorer votre expérience web ? Peut-être serait-il plus sage de lever le doigt sur le clic facile.

Les extensions de navigateur, qui n'en a encore jamais installé ? Qu'il s'agisse de bloquer les publicités, gérer ses mots de passe ou organiser ses tâches, elles ont transformé la manière dont on interagit avec le web. Mais, derrière cette utilité apparente se cachent des risques que l'on ne peut plus ignorer. Plusieurs études récentes révèlent que plus de la moitié des extensions sont susceptibles de manipuler nos données. Alors, doit-on vraiment s'en méfier ?

Des outils pratiques, mais une sécurité souvent négligée

Quand on parle de sécurité en ligne, on pense souvent aux logiciels malveillants ou aux failles de nos systèmes d'exploitation. C'est oublier qu'une menace plus insidieuse se terre là où l'on s'y attend le moins, à savoir dans ces petites extensions de navigateur web que l'on installe sans trop réfléchir. D'après les chiffres officiellement annoncés par Google, Chrome, avec ses 65 % de part de marché, recense plus de 250 000 add-ons dans le Chrome Web Store. Autant dire que le choix est vaste, pour ne pas dire déroutant. Mais une statistique interpelle plus que les autres : 87 % de ces extensions cumulent moins de 1 000 installations, et la moitié compte moins de 16 téléchargements, ce qui pose un vrai problème de sécurité. Pourquoi ? Parce que là où les plugins les plus populaires sont régulièrement soumis à davantage de contrôles et bénéficient de mises à jour fréquentes en cas de problème, les extensions moins utilisées attirent moins l'attention, et échappent donc plus souvent à la vigilance des internautes, des experts en cybersécurité, et... de Google. Une différence de traitement qui laisse le champ libre aux développeurs mal intentionnés et/ou négligents, alors que les programmes de protection mis en place par la firme de Mountain View reposent en partie sur les commentaires des utilisateurs et utilisatrices. Ces parades, justement, permettent de bloquer en moyenne 1 800 modules malveillants par mois, soit moins de 1 % des extensions recensées sur le Chrome Web Store. Pour rappel, Google avait été contrainte de faire preuve de plus de sérieux en 2018, après que sept plugins avaient infecté plus de 100 000 PC. Moins de 1 %, c'est aussi ce que représentent ces add-ons bloqués au regard des extensions cumulant moins de 1 000 téléchargements, et donc potentiellement dangereuses. Les risques sont réels : historiques de navigation, identifiants de connexion, informations bancaires, tout est potentiellement à la portée de ces modules additionnels.

Quand vos données deviennent une mine d'or pour les entreprises et les cybercriminels

Le problème principal réside dans les permissions que nous accordons à ces extensions. Qui prend vraiment le temps de lire les demandes d'autorisation avant de cliquer sur « Installer » ? Très peu d'entre nous, et c'est là que le bât blesse. Derrière des promesses de



fonctionnalités pratiques, certaines extensions collectent des données que vous ne soupçonnez même pas. Et cela ne concerne pas seulement les particuliers. Spin.AI, qui s'intéresse aux risques des add-ons dans les environnements professionnels, révèle que 51 % des extensions utilisées pour améliorer l'environnement des solutions SaaS, comme Google Workspace ou Microsoft 365, présentent des risques élevés pour la sécurité des données. Ces modules peuvent accéder à des fichiers sensibles, des mails professionnels ou encore des informations client. De quoi créer une brèche béante dans la sécurité des entreprises. Autre surface d'attaque possible, pour les particuliers comme pour les professionnels : les extensions de sécurité trompeuses. Derrière des fonctionnalités promettant de protéger les utilisateurs et utilisatrices se cachent parfois des logiciels espions, collectant discrètement des informations sensibles. Bien évidemment, la combine est toujours la même : ces plugins jouent sur la confiance des internautes qui recherchent des outils de protection, mais finissent par exposer davantage leurs données. C'est d'ailleurs l'une des justifications – hasardeuse et contreproductive – avancées par Google pour faire avaler Manifest V3 aux éditeurs de bloqueurs de pubs, comme aux internautes. Problème : l'idée étant de limiter le nombre de mises à jour de ces extensions, les données des utilisateurs et utilisatrices risquent d'en faire les frais. Viennent enfin les add-ons peu, ou pas, mises à jour, et les extensions changeant de propriétaires, sans que les utilisateurs et utilisatrices en soient informés. Dans le premier cas, des failles de sécurité peuvent finir par être exploitées. Dans le deuxième cas, c'est encore plus vicieux : la nouvelle société derrière l'extension rachetée peut en détourner l'utilisation légitime pour surveiller et collecter des données à l'insu des internautes. C'est par exemple le cas de « Stylish » qui, à l'origine, permettait de personnaliser l'apparence des pages web. Très populaire, rachetée sans prévenir ses utilisateurs, elle a été transformée en outil de surveillance, destiné à collecter les données de navigation de ses usagers, avant d'être supprimée des stores de Chrome et Firefox. Un cas de dérive parmi d'autres, bien plus fréquent qu'on ne l'imagine.

Comment reprendre le contrôle de vos données ?

Face à ces risques, il existe bien sûr des solutions, et elles commencent par une bonne dose de vigilance. La première étape est de systématiquement contrôler les autorisations accordées avant d'installer une extension. Si un module exige l'accès à votre historique complet ou à vos fichiers, il est préférable de s'abstenir. Ces vérifications de base peuvent sembler évidentes, mais peu d'internautes s'y plient. Pourtant, elles écartent une bonne partie des menaces. Autre réflexe simple, mais souvent négligé : supprimez les extensions que vous n'utilisez plus. Chaque plugin, actif ou inactif, représente une potentielle porte ouverte sur vos données tant qu'il n'a pas été désinstallé complètement. Alors autant limiter les accès inutiles.

Vers une meilleure régulation des extensions ?

Peu à peu, des initiatives commencent à voir le jour pour renforcer la sécurité des extensions. Google, on l'a vu, procède des audits plus rigoureux sur les extensions proposées sur son Chrome Web Store. Aujourd'hui, les développeurs doivent justifier les permissions qu'ils demandent, déclarer leurs pratiques en termes de collecte et de traitement des données. De leur côté, les internautes sont censés être mieux informés des risques qu'ils courent avant d'installer un add-on. Mozilla a aussi suivi cette voie, en mettant l'accent sur la transparence et la sécurité des extensions disponibles pour Firefox. Certains navigateurs comme Brave misent sur une approche différente en intégrant des fonctionnalités natives de blocage des publicités et des trackers, réduisant ainsi la dépendance aux modules tiers, et donc la multiplication des points d'entrée pour de potentielles cyberattaques. Mais au-delà des régulations, une question subsiste : jusqu'où faut-il aller pour protéger les utilisateurs ? Manifest V3 peine à convaincre, et la main mise des géants du web sur ce que peuvent faire ou non les internautes tend à consolider un climat de méfiance vis-à-vis des motivations réelles de Google, Mozilla et consorts. En témoignent, dans une perspective plus générale, les récents esclandres déclenchés par Firefox avec son intégration par défaut de la PPA.

Meta dévoile son IA capable de réagir à vos émotions pour concurrencer ChatGPT

La course à l'IA s'accélère et Meta vient de frapper un grand coup. Le géant des réseaux sociaux a dévoilé SPIRIT-LM, un modèle d'intelligence artificielle capable de mêler texte et parole... tout en étant open-source ! Alors que ChatGPT fait la une des journaux depuis des mois, notamment avec son mode voix avancé, Meta n'entend pas se laisser distancer. Le groupe de Mark Zuckerberg vient de dévoiler SPIRIT-LM, un nouveau modèle de langage multimodal qui pourrait bien rebattre les cartes. Sa particularité ? Il est capable d'intégrer à la fois du texte et de la parole, ouvrant la voie à des interactions homme-machine encore plus naturelles et expressives.

Une IA qui comprend vos émotions

SPIRIT-LM n'est pas un simple chatbot textuel comme on en voit fleurir partout. Ce modèle multimodal va beaucoup plus loin en combinant compréhension du langage écrit et oral. Concrètement, il peut analyser non seulement le sens des mots, mais aussi le ton de la voix, les intonations, bref, toute la dimension émotionnelle de la parole. Cette approche rappelle sans surprise le mode voix avancé de ChatGPT, lancé en septembre 2024. OpenAI avait alors vanté la capacité de son IA à « comprendre les émotions et répondre en conséquence ». Meta semble donc emboîter le pas à son concurrent, tout en allant plus loin. Car l'autre grande force de SPIRIT-LM, c'est son caractère open source. Contrairement à des modèles comme GPT-4, dont le fonctionnement reste secret, Meta a choisi de partager librement son IA avec la communauté scientifique. Une décision qui tranche avec l'approche « boîte noire » d'OpenAI. Cette ouverture pourrait bien accélérer considérablement les progrès dans le domaine de l'IA conversationnelle. En permettant à des chercheurs du monde entier d'étudier et d'améliorer SPIRIT-LM, Meta mise sur l'intelligence collective pour faire avancer la technologie plus rapidement. C'est aussi un pied-de-nez à OpenAI et son modèle GPT, dont le caractère fermé est de plus en plus critiqué. En ouvrant son code, Meta se positionne comme un acteur plus « éthique » et transparent du secteur de l'IA. Un argument qui pourrait peser lourd à l'heure où les régulateurs s'inquiètent des dérives potentielles de ces technologies.

Vers une nouvelle ère d'assistants virtuels ?

Avec SPIRIT-LM, on entrevoit déjà les contours des assistants virtuels de demain. On imagine aisément les applications dans le domaine du service client, de l'éducation ou même de la santé mentale. Des chatbots capables de détecter la détresse dans la voix d'un utilisateur et d'adapter leur réponse en conséquence, ça ne relève plus de la science-fiction ! Bien sûr, cette technologie soulève aussi son lot de questions éthiques. Une IA capable de manipuler les émotions, ça fait un peu froid dans le dos. Il faudra être vigilant sur les garde-fous mis en place pour éviter les dérives.

Mots fléchés

Pauvreté	↙	Frénésies	↙	Troisième personne	↙	Esprit	↙	Terme de répétition	↙	Enfin !	→			
Gentiment		Liquides condimentés		Sottement		Mystère				Vice				
	↘	↓		↓		↓				↓	Prénom étranger	Dénégation	Volumes de bois	
Prudence	→										↓	↓	↓	
Coiffure								Chefs	→					
	↙				Dirigeant yougoslave		Petite trompe	→						
							Saisons							
Sourire	→				↓		↓							
Tranquille								Cervidé	→					
	↙			Petit morceau	→					Ce qu'on respire	→			
										Effluves				
Abri douillet		Intestin		Personne	→			Nationaliser		Braise		Grand lac	Brais	
	↙	↓		Arbres	→			↓	↓		↓	↓		
				Ossuaire										
Nonchalant	→		↓											
Blessé						Télégramme		Haute coiffure	→					Délogement
	↙													↓
				Arme automatique	→			Établit	→					
				Courbe	↓									
Agacé		Figure géométrique	→					Division d'un ouvrage	→				Copain	
	↙	↓												

LABOURS-SEMAILLES À TÉBESSA

Une superficie de plus de 126.000 hectares dédiée à la céréaliculture

Une superficie de 126.400 hectares a été allouée à la culture des céréales à Tebessa, dans le cadre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025, a indiqué dimanche un responsable de la direction des services agricoles (DSA). La superficie vouée à la céréaliculture a augmenté de 2.000 hectares par rapport à la saison précédente, a précisé le chef du service de la production et de l'appui technique de cette direction, Ramzi Bouaziz, qui a ajouté que 76.158 hectares seront ensemencés de blé dur, 45.833 ha d'orge et 4.409 ha de blé tendre. S'agissant des mesures prises par la DSA pour assurer la réussite de la campagne labours-semailles, un guichet unique du crédit "R'fig" a été ouvert à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et mis à la disposition des agriculteurs souhaitant contracter un crédit pour financer leurs activités, selon M. Bouaziz.

GOUVERNEMENT

Larbaoui reçoit l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a reçu, dimanche au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie, Alejandro Alvarez qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties ont discuté "de la situation régionale et internationale actuelle, et des nouveaux défis mondiaux auxquels est confrontée l'action multilatérale dans un environnement international complexe, changeant et extrêmement tendu", soulignant "l'importance de renforcer les efforts internationaux pour traiter les problèmes de développement dans de nombreux pays, notamment africains, et leur permettre de surmonter les crises en accompagnant leurs efforts pour renforcer les fondements de la stabilité et du développement", lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont examiné également "les différents volets de la coopération entre l'Algérie et les agences spécialisées des Nations Unies, dans le cadre de l'accord-cadre de coopération pour le développement durable en Algérie pour la période 2023-2027, soulignant la nécessité de suivre ces programmes et d'accélérer leur mise en œuvre". "L'ambassadeur onusien s'est félicité du niveau de la coopération avec l'Algérie, rappelant les rencontres fructueuses accordées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres", conclut la même source.

PRÉSIDENTENCE

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant les secteurs de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics, du Commerce et de la Promotion des exportations, et de l'Hydraulique".

LE MAE ATTAF REÇOIT SON HOMOLOGUE TUNISIEN À ALGER

La coopération et le prochain sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye au menu

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, dimanche, au siège du ministère, des entretiens bilatéraux avec son homologue tunisien M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie, sur les relations "exemplaires" liant les deux pays et la préparation du sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, qui devrait se tenir prochainement à Tripoli (Libye).

Dans une déclaration à la presse au terme de cette rencontre, M. Attaf a affirmé que la rencontre a constitué "une nouvelle opportunité pour évaluer la dynamique croissante et sans précédent que connaissent les relations algéro-tunisiennes, sous l'attention particulière des dirigeants des deux pays frères, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Kais Saïed".

"Ces relations ont réellement atteint un niveau exemplaire, compte tenu des valeurs de fraternité, de solidarité et de soutien mutuel, profondément ancrées dans notre histoire commune et renforcées au fil des générations d'Algériens et de Tunisiens, soucieux de préserver cet héritage et de rester fidèles à cet engagement", a relevé M. Attaf, soulignant que les relations entre les deux pays "sont exemplaires en raison de leur caractère inclusif qui n'exclut aucun secteur ou domaine susceptible d'ajouter une valeur ajoutée au partenariat algéro-tunisien, et de répondre aux aspirations et aux attentes des peuples algérien et tunisien.

Elles sont également exemplaires du fait de l'harmonie et du consensus total entre les positions des deux pays sur les divers développements aux niveaux régional et international". Sur les principaux axes des consultations entre les deux pays, le ministre a indiqué avoir passé en revue avec son homologue tunisien l'état de la coopération bilatérale, notamment la mise en œuvre des résultats de la dernière session de la Grande commission mixte de coopération, tenue à Alger le 4 octobre 2023. Le ministre a affirmé la "nécessité d'entamer la préparation de la 23e session de cette Commission et d'activer les autres mécanismes de coopération bilatérale à l'instar des différentes commissions techniques et sectorielles", soulignant "l'importance accordée aux secteurs vitaux, désormais prioritaires dans la coopération bilatérale, tels que le développement des régions frontalières, l'intensification des échanges commerciaux, le renforcement du partenariat économique et la mise en œuvre de projets de développe-

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 21 octobre 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ment communs dans les domaines de l'énergie, de la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique, le transport et d'autres secteurs structurants et intégrateurs". Les entretiens ont porté également sur la préparation du prochain sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, qui devrait se tenir à Tripoli (Libye) dans un avenir proche, a fait savoir M. Attaf, affirmant l'engagement à concrétiser les décisions et recommandations issues du Sommet de Tunis, visant à mettre en place des projets de coopération tripartite en phase avec les priorités et préoccupations communes des trois pays.

Quant à la situation dans les territoires palestiniens occupés et les pays voisins de la Palestine, notamment le Liban, M. Attaf a réaffirmé que "la position immuable des deux pays dans leur soutien à la cause palestinienne et à la reconnaissance du droit du peuple palestinien à établir un Etat indépendant et souverain en tant que solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien, et comme condition sine qua non au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans toute la région".

"L'Algérie et la Tunisie poursuivent, de la même manière et à l'unisson, la défense du droit de nos frères libyens à sortir de la crise qui les touche, loin de toute ingérence étrangère et à organiser des élections libres et transparentes, permettant de tourner définitivement la page des différends et des divi-

sions, afin de remettre la Libye sur la voie de la sécurité, de la paix et de la prospérité". La rencontre a permis également d'évoquer "les développements de la situation dans notre voisinage immédiat au Sahel, les voies et moyens de renforcer nos contributions communes au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans cet espace", en sus de coordonner et d'unifier nos positions en prévision des prochaines échéances sur le plan continental, notamment celles prévues dans le cadre de l'UA".

Le ministre tunisien a, de son côté, qualifié cette rencontre de "fructueuse", relevant que son pays "aspire à une nouvelle phase de construction, de solidarité, de coopération et de partenariat stratégique dans des secteurs vitaux". Après avoir abordé les relations historiques entre les deux pays, le ministre tunisien a exprimé sa gratitude envers l'Algérie durant la période de lutte des deux peuples tunisien et algérien, affirmant que "cet héritage restera gravé dans les esprits et sera transmis aux générations futures, pour qu'elles comprennent que cette relation de voisinage est bénéfique et reposera toujours sur une solidarité réelle, en temps de guerre comme en temps de paix". Il a en outre formé le vœu que "les deux pays consolident ensemble les fondements de la sécurité et de la stabilité, d'autant plus que les deux directions des deux pays sont fermement engagées à aller de l'avant dans cette direction".

TIPASA

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine

Une tentative d'émigration clandestine a été déjouée par les services de la sûreté de daïra de Fouka, dans la wilaya de Tipasa, avec l'arrestation des personnes impliquées, rapporte dimanche un communiqué rendu public par la sûreté de wilaya. La mise en échec de cette tentative d'émigration clandestine à partir du littoral de la wilaya, réalisée dans

le cadre de la lutte contre le trafic de migrants et l'organisation de traversées clandestines par mer, a permis l'arrestation de six (6) individus, selon la même source. Deux individus parmi les personnes arrêtées sont accusés d'avoir planifié cette tentative d'émigration clandestine par mer, a-t-on précisé. L'opération a permis la saisie de 380 litres de carburant, 12 gilets de sau-

vetage, une somme estimée à 570.000 DA et un montant en devise étrangère. Les mis en cause dans cette affaire ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, sous les chefs d'accusation de "trafic illicite de migrants et mise en danger de leurs vies et sécurité en contrepartie d'avantages financiers dans le cadre d'un groupe criminel organisé", selon la même source.